



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'YONNE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

N° 19/2016 du 30 décembre 2016

Adresse de la préfecture : Place de la préfecture – CS 80119 – 89016 Auxerre cedex – tél standard : 03 86 72 79 89

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél standard : 03 86 34 92 00

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue du général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél standard : 03 86 83 95 20

RAA n°19/2016 du 30 décembre 2016

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP) et dans les sous-préfectures du département de l'Yonne aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------	------	-------------------	------

PREFECTURE DE L'YONNE

Cabinet

PREF/CAB/CAB/2016/773	16/12/2016	Arrêté portant désignation des journaux habilités à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2017 dans le département de l'Yonne	6
-----------------------	------------	--	---

Direction des collectivités et des politiques publiques

	06/12/2016	Arrêté portant modification de l'arrêté portant fusion de la communauté de communes du Betz et de la Cléry et de la communauté de communes de Château renard et création de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	7
PREF/DCPP/SE/2016/0709	12/12/2016	Arrêté portant déclaration d'utilité publique l'acquisition par la commune de Tonnerre de l'immeuble en état d'abandon manifeste situé dans la commune, 14 rue de la Fosse Dionne et déclarant la cessibilité de cet immeuble	9
PREF/DCPP/SE/2016/710	12/12/2016	Arrêté portant modification de l'arrêté préfectoral n°PREF/DCPP/SE/2016/0423 du 26 septembre 2016 déclarant d'utilité publique les travaux de prélèvement et dérivation des eaux, de révision des périmètres de protection du captage « la Plaine du Saulce » situé sur le territoire de la commune d'Escolives Sainte Camille et autorisant à utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine et pour la production et la distribution par un réseau public, autorisation de prélèvement et portant autorisation du procédé d'alimentation artificielle de la nappe alluviale au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau) au bénéfice de la Communauté de l'Auxerrois	15
	13/12/2016	Liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur au titre de l'année 2017	40
DCLD/BCLI/2016351-0006	16/12/2016	Syndicat intercommunal d'assainissement et d'irrigation de la vallée de la Vannes et des ses affluents – arrêté de substitution – transformation en syndicat mixte	42
	20/12/2016	Arrêté portant extension des compétences de la communautés de communes du Betz et de la Cléry	45
	20/12/2016	Arrêté fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la communautés de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	52
PREF/DCPP/SRC/2016/734	23/12/2016	Arrêté préfectoral portant dissolution du Syndicat Mixte de la région de Briennon	55
PREF/DCPP/SRC/2016/733	23 & 26/12/2016	Arrêté portant dissolution du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne	55
PREF/DCPP/SAF/2016/735	26/12/2016	Arrêtés portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêts public «Le Phare »	57
	28/12/2016	Arrêté portant modification de l'arrêté inter-départemental du 9 septembre 2016 portant fusion de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard et création de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	62
	28/12/2016	Arrêté portant substitution de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne au Syndicat d'Aménagement Rural des cantons de Château-Renard et de Courtenay et dissolution du Syndicat d'Aménagement Rural des cantons de Château-Renard et de Courtenay	65

PREF/DCPP/SRC/2016/751	30/12/2016	Arrêté modificatif de l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2016 n°PREF/DCPP/SRC/2016/0532 portant création d'un nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de l'Auxerrois et du Pays Coulangeois, à l'exception des communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy	67
------------------------	------------	--	----

Mission d'appui au pilotage

PREF/MAP/2016/68	30/12/2016	Arrêté donnant délégation de signature à Monsieur Didier ROUSSEL directeur départemental des territoires, pour l'exercice des missions générales et techniques de la direction départementale des territoires (DDT)	83
PREF/MAP/2016/69	30/12/2016	Arrêté donnant délégation de signature à Monsieur Didier ROUSSEL - directeur départemental des territoires, pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire et pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur au sein de la DDT	98

Sous-préfecture de Sens

SPSE-AGR-2016-0121	29/12/2016	ARRETE portant convocation des électeurs de la commune de SERBONNES en vue des élections municipales complémentaires	100
--------------------	------------	--	-----

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

DDT/SEE/2016/0056	06/12/2016	Arrêté portant agrément du président, ainsi que du trésorier, de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique « la Vandoise du Serein » à Pontigny	102
DDT/SEE/2016/0057	16/12/2016	Arrêté relatif aux périodes d'ouverture et de fermeture de la pêche en 2017 dans le département de l'Yonne	103
DDT/SEFC/2016/0081	12/12/2016	Arrêté portant dissolution de l'association foncière de remembrement de Perreuse	109
DDT/SEE/2016/0058	14/12/2016	Arrêté établissant le classement en réserve temporaire de pêche d'une partie du réservoir du Bourdon sur les communes de Moutiers et Saint-Fargeau	112
DDT/SEE/2016/060	14/12/2016	Arrêté établissant le classement en réserve temporaire de pêche d'un bras mort de l'Yonne dit «Aval N6 » sur la commune de Saint Bris le Vineux	115
DDT/SEE/2016/061	14/12/2016	Arrêté établissant le classement en réserve temporaire de pêche l'étang neuf ou « de la Boussicauderie » sur la commune de Rogny les sept écluses	118
DDT/SEE/2016/062	14/12/2016	Arrêté établissant le classement en réserve temporaire de pêche d'un bras mort dit « pieds de rats » sur la commune d'Auxerre	121
DDT/SEE/2016/063	14/12/2016	Arrêté instituant la pêche du black-bass en 2 ^{ème} catégorie, en no-kill, sur tous les cours d'eau, canaux et plans d'eau de l'Yonne	124
DDT/SEE/2016/0059	14/12/2016	Arrêté établissant le classement en réserve temporaire de pêche d'une partie de l'étang dit « MARRAULT-du-HAUT » sur les communes de MAGNY et de SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS	126
DDT/SEFC/2016/0076	15/12/2016	Arrêté abrogeant et remplaçant l'arrêté N° DDT/SEFC/2016/0020 du 18 avril 2016 portant renouvellement des membres de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage	126
DDT/SEFC/2016/0077	15/12/2016	Arrêté abrogeant et remplaçant l'arrêté N° DDT/SEFC/2016/0029 du 31 mai 2016 portant renouvellement des membres des formations spécialisées « indemnisation des dégâts de gibier » et « animaux classés nuisibles » constituées au sein de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage	129
	15/12/2016	CDAC – Bricomarché Sens	131
DDT/SUHR/2016/0157	20/12/2016	Arrêté modifiant la composition et complétant les missions de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'Yonne (CDPENAF)	132
DDT-SERI-2016-0104	26/12/2016	Arrêté portant approbation de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation pour le territoire à risque important d'inondation de l'Auxerrois	132
DDT/SG/2016/54	30/12/2016	Arrêté donnant subdélégation de signature pour les compétences exercées par le directeur départemental des territoires de l'Yonne pour l'exercice des missions générales	133

		et techniques de la DDT	
DDT/SG/2016/55	30/12/2016	Arrêté portant subdélégation de signature pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué et pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur au sein de la DDT	136
2016-02	30/12/2016	Décision de subdélégation de signature du délégué adjoint de l'Agence à l'un ou plusieurs de ses collaborateurs (ANAH)	137
DDT/SG/2016/56	30/12/2016	Arrêté donnant subdélégation de signature en matière de dérogations exceptionnelles à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises	138
DDT/SG/2016/57	30/12/2016	Décision donnant délégation de signature en matière de taxes d'urbanisme	139
DDT/SG/2016/58	30/12/2016	Décision donnant délégation de signature en matière d'instruction d'autorisations d'occupation des sols	140
DDT/SG/2016/59	30/12/2016	Arrêté donnant délégation de signature en matière de redevance d'archéologie préventive	140

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

DDCSPP-SPAE-2016-319	21/11/2016	Arrêté préfectoral de mise sous surveillance d'un animal introduit illégalement sur le territoire Français	142
	23/11/2016	GROUPEMENT D'EXPLOITATION AGRICOLE EN COMMUN (GAEC) - Décision de retrait d'agrément - Transformation d'un GAEC en une autre société – GAEC THEVENIN	143
DDCSPP-SPAE-2016-338	08/12/2016	Arrêté de levée de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine - Thierry LEUTHREAU	143
DDCSPP-SPAE-2016-339	08/12/2016	Arrêté de levée de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine	143
DDCSPP-SPAE-2016-340	12/12/2016	Arrêté de levée de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine – Jacky LEDUCQ	143

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI – Unité départementale de l'Yonne

001 – 2017	14/11/2016	Arrêté portant attribution de la MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL – promotion du 1 ^{er} janvier 2017	144
------------	------------	--	-----

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'YONNE

		Liste des responsables de services disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II du code général des impôts à compter du 1 ^{er} janvier 2017	167
--	--	---	-----

DIRECTION DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'YONNE

N°1	11/03/2016	Arrêté carte scolaire	168
N°2	08/12/2016	Arrêté carte scolaire rentrée 2016	171
	14/12/2016	Arrêté portant délégation de signature aux agents de la direction des services départementaux de l'éducation nationale - Yonne	172

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

2017/02	21/11/2016	Election du bureau	173
2017/03	21/11/2016	Mise à jour des délégations de signature	176
	21/11/2016	Délégations de signature du Président et du Trésorier	178
2017/04	21/11/2016	Frais de mission – frais de déplacements	183
2016/05	21/11/2016	Habilitation donnée au président à ester en justice	186
2016/06	21/11/2016	Désignation d'un membre suppléant du président à CCI France	188
2016/07	21/11/2016	Désignation de représentants dans les principales structures du département	190
2017/08	21/11/2016	Constitution de la commission des finances	193
2016/09	21/11/2016	Constitution de la commission de prévention des conflits d'intérêt	196
2016/10	21/11/2016	Constitution de la commission consultative des marchés	199
2017/11	21/12/2016	Port de Gron – LogiYonne	202

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

53/2016/DDSIS/SM	12/07/2016	Arrêté accordant la médaille d'honneur des sapeurs pompiers – promotion du 14 juillet 2016	223
94/2016/DDSIS/SM	07/11/2016	Arrêté accordant la médaille d'honneur des sapeurs pompiers – promotion du 4 décembre 2016	225

- **Organismes régionaux**

PREFET DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE – PREFET DE LA COTE D'OR

	14, 22 & 23/12/2016	Arrêté interpréfectoral portant extension de périmètre du syndicat intercommunal des cours d'eau du Chatillonnais (SICEC)	228
N°16-820 BAG	27/12/2016	Arrêté portant modification des limites territoriales des arrondissements du département de l'Yonne	231

PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST

2016-4/EMIZ	10/12/2016	Arrêté portant nomination de conseillers techniques Scaphandrier Autonome Léger (SAL) de zone	233
-------------	------------	---	------------

- **Organismes nationaux**

AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

2016-01	26/12/2016	Décision de nomination de délégués adjoints et de délégation de signature du délégué de l'Agence à plusieurs de ses collaborateurs.	235
---------	------------	---	------------

AGENCE NATIONALE POUR LA RENOVATION URBAINE

DDT/SHBS/2016/01	30/12/2016	Décision portant délégation de signature au délégué territorial adjoint de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine dans le département de l'Yonne	238
------------------	------------	---	------------

1 Cabinet

**ARRETE PREF/CAB/CAB/2016/773 du 16 décembre 2016
portant désignation des journaux habilités à publier les annonces judiciaires et légales
pour l'année 2017 dans le département de l'Yonne**

Article 1^{er} : Pour l'année 2017, sont habilités à publier les annonces judiciaires et légales, pour l'ensemble du département de l'Yonne, les journaux désignés ci-après :

L'YONNE REPUBLICAINE	30, avenue Jean Mermoz, 89000 Auxerre
LA LIBERTE DE L'YONNE	3, place Robillard, 89002 Auxerre Cedex
L'INDEPENDANT DE L'YONNE	4, boulevard du Mail, 89104 Sens Cedex
TERRES DE BOURGOGNE	1 rue des Coulots – CS 80075 – 21110 Breteniere

Article 2 : Le choix du journal appartient aux parties qui ont seules le droit de désigner celui dans lequel elles entendent faire paraître leurs annonces judiciaires et légales.

Toutefois, la publication des annonces judiciaires et légales ne peut avoir lieu que dans l'édition régulière des journaux à l'exclusion de toute édition, tirage ou supplément spécial contenant seule l'insertion des annonces. De même, les annonces judiciaires et légales relatives à un même acte, contrat ou procédure seront obligatoirement insérées dans le même journal où aura paru la première insertion si la loi n'en décide pas autrement.

Article 3 : La direction des journaux habilités s'engage sur l'honneur au respect du prix fixé, au respect des règles de présentation et à la mise en ligne sur la base de donnée ACTULEGALES, gérée par l'APTE.

Article 4 : L'habilitation accordée par le présent arrêté pourra être retirée, après avis de la commission consultative, aux journaux qui :

- ne rempliraient plus les conditions prévues par la loi du 4 janvier 1955 modifiée,
- ne se conformeraient pas aux prescriptions contenues dans le présent arrêté.

Pour le Préfet,
La directrice de cabinet,
Emmanuelle FRESNAY



ARRETE

**portant modification de l'arrêté portant fusion
de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry
et de la Communauté de Communes de Château-Renard
et création de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne**

Le préfet du Loiret
Chevalier dans l'ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Le préfet de l'Yonne
Chevalier dans l'ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment ses articles 33, 35, 40, 64, 65, 67 68, 69 et 114;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2113-1 et suivants, L.5210-1-1, L 5211-41-3 et L 5214-21 et L 5216-7 ;

Vu le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Loiret adopté par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 16 mars 2016 et arrêté par le Préfet du Loiret le 30 mars 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2011 modifié portant création de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2009 modifié portant création de la Communauté de Communes de Château-Renard ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 mai 2016 portant projet de périmètre de fusion de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 septembre 2016 portant fusion de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard et création de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne ;

Considérant que les budgets annexes de la la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne doivent faire l'objet d'une immatriculation auprès de l'INSEE ;

Sur proposition des Secrétaires Généraux des Préfectures du Loiret et de l'Yonne ;

ARRÊTENT :

Article 1 :

L'arrêté préfectoral du 9 septembre 2016 portant fusion de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard et création de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne est complété ainsi qu'il suit, en son article 1^{er} :

« De la création de l'établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre dénommé : Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne (3CBO) :

La Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et la Communauté de Communes de Château-Renard sont fusionnées à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le nouvel établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre est une communauté de communes qui prend le nom de Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne (3CBO).

Son siège est fixé : 569 route de Châtillon-Coligny – 45220 CHATEAU-RENARD.

L'ensemble des biens, droits et obligations des établissements publics de coopération intercommunale fusionnés sont transférés à l'établissement public issu de la fusion.

Les budgets annexes de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne sont les suivants :

- Zone communautaire de Pense Folie*
- Service Public d'Assainissement Non Collectif »*

Article 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté du 9 septembre 2016 portant fusion de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard et création de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne sont inchangées ;

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié aux maires des communes membres de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard ;

Article 4 :

Les Secrétaires Généraux des Préfectures du Loiret et de l'Yonne, les présidents de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard ainsi que les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de chaque Préfecture concernée, et dont une copie sera adressée aux Directeurs Régionaux des Finances Publiques territorialement compétents, au trésorier de Courtenay, aux Présidents des Conseils régionaux et Conseils Départementaux concernés, aux présidents des Associations des Maires concernées et aux Présidents des Unions Départementales des Maires Ruraux concernées.



PREFET DE L'YONNE

PREFECTURE

DIRECTION DES
COLLECTIVITES ET DES
POLITIQUES PUBLIQUES

SERVICE ENVIRONNEMENT

**ARRETE N° PREF - DCP - SE - 2016 -0709 du 12 décembre 2016
portant déclaration d'utilité publique l'acquisition par la commune de Tonnerre
de l'immeuble en état d'abandon manifeste situé dans la commune
14 Rue de la Fosse Dionne
et déclarant la cessibilité de cet immeuble**

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2243-1 et suivants ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de la construction et de l'habitation ;

VU le code de la santé publique ;

VU la loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 modifiée tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Tonnerre en date du 21 septembre 2012 autorisant le maire à mettre en œuvre la procédure préalable à l'acquisition par la commune de l'immeuble situé 14 Rue de la fosse Dionne, dans le cadre des dispositions de la loi du 10 juillet 1970 susvisée ;

VU le procès-verbal provisoire établi le 7 novembre 2014 par le maire de la commune de Tonnerre constatant l'état d'abandon manifeste de l'immeuble situé 14 Rue de la Fosse Dionne ;

VU le procès-verbal définitif établi le 28 mai 2015 par le maire de la commune de Tonnerre constatant l'état d'abandon manifeste de l'immeuble situé 14 Rue de la Fosse Dionne ;

VU l'avis de la direction générale des Finances publiques (France Domaine) en date du 22 juillet 2015 portant évaluation de la valeur de l'immeuble considéré et établissant la valeur vénale libre de ces parcelles ;

VU le plan et l'état parcellaire annexés ;

CONSIDERANT les motifs justifiant du caractère d'utilité publique de l'opération figurant à l'annexe 1 du présent arrêté ;

1

SUR proposition de la Secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE :

Article 1^{er} : Est déclarée d'utilité publique, en vue de résorber l'habitat en état d'abandon manifeste, l'acquisition par la commune de Tonnerre de l'immeuble sis 14 Rue de la Fosse Dionne.

Article 2 : L'acquisition se fera par voie d'expropriation au bénéfice de la commune de Tonnerre en application de la loi du 10 juillet 1970 susvisée.

Article 3 : L'immeuble situé 14 Rue de la Fosse Dionne est déclaré cessible, immédiatement et en totalité, tel qu'il est défini au plan parcellaire (annexe 2) et à l'état parcellaire (annexe 3) joints au présent arrêté.

Article 4 : Il pourra être pris possession dudit immeuble dans le délai d'au moins deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne, sous réserve du paiement de l'indemnité provisionnelle et ce, conformément au 5^{ème} alinéa de l'article L2243-4 du code général des collectivités territoriales, figurant sur la fiche en annexe 4 de la présente décision.

Article 5 : La Secrétaire générale de la préfecture, le maire de Tonnerre, la sous-préfète d'Avallon par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au propriétaire, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne et affiché à la mairie de Tonnerre pendant une période d'un mois.

Fait à Auxerre, le **12 DEC. 2016**

Le Préfet
Pour le préfet et par délégation,
La Sous-Préfète,
Secrétaire générale de la préfecture


François FUGIER

Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon, territorialement compétent 22 rue d'Assas – BP 61616 – 21016 DIJON Cedex.

ANNEXE N° 1 A L'ARRETE PREFECTORAL N° PREF-DCPP-2016-709 DU 12/12/16
EXPOSANT LES MOTIFS ET CONSIDERATIONS JUSTIFIANT LE CARACTERE
D'UTILITE PUBLIQUE DE L'OPERATION

- Mettre fin à une situation d'abandon manifeste d'un immeuble situé au 14 Rue de la Fosse Dionne situé sur le territoire de la commune de Tonnerre.
- Résorber ce logement insalubre.
- Permettre, à la commune de Tonnerre, d'entamer une restauration de cet immeuble.

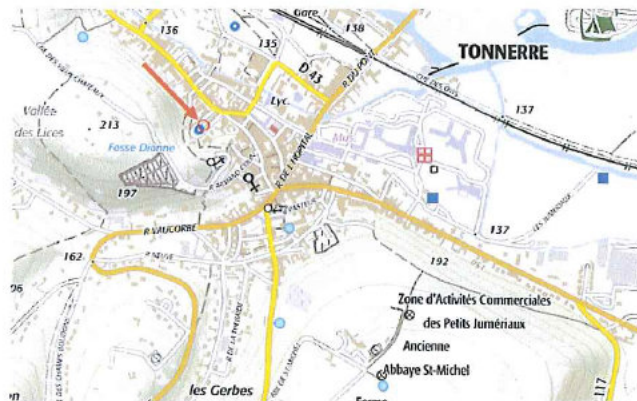
Pour le Préfet,
La sous-Préfète,
Secrétaire Générale de la préfecture,


Françoise FUGIER

ANNEXE N° 2 à l'arrêté préfectoral n° **PREF-DCA/SE-2016-0709**
du 12 décembre 2016

1. Situation de l'immeuble

L'immeuble concerné par la procédure d'abandon manifeste est situé au 14, rue de la Fosse Dionne. Cet immeuble est construit sur trois niveaux plus combles. La parcelle cadastrée section AL n°374 d'une contenance de 87 m² est construite entièrement.



L'immeuble se situe au bord du bief du lavoir de la Fosse Dionne (classé Monuments Historiques en 1920) au cœur du centre historique de Tonnerre sur un site à fort potentiel touristique.

Cet immeuble a été édifié en 1815 en moellons crépis avec une toiture en petites tuiles de pays sur une charpente bois.

ANNEXE 3 : Relevé de propriété à l'annexe préfectorale n° PREF-DAPP-5E-2016
 - 0708 du 12 décembre 2016

ANNEE DE MAJ	2014	DEP	89 01	CONJ	118	TONNERRE	ROLE/A	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	006648
Propriétaire	MIBHILIS		CARREIRA CASALINHO LUIS		N°614-05-01/1962		399 CARANGUEJEIRA LEIRIA			
POSTE RESTANTE	3 RTE FON		75775 PARIS CEDEX 16							

DESIGNATION DES PROPRIETES		IDENTIFICATION DU LOCAL		EVALUATION DU LOCAL															
ANSECTON	PLAN	N°	ADRESSE	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°	N°
98	AL	374	14 RTE DE LA FOSSE DIONNE	0290	A	01	00	0100	10073030	A	C	H	M	A					
REV. DISPONIBLE 840 EUR COMF RIMP		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO	
REV. DISPONIBLE 840 EUR COMF RIMP		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO	

DESIGNATION DES PROPRIETES												EVALUATION											
ANSECTON	PLAN	N°	ADRESSE	CODE RIVOLI	PARC	FP	DP	IAN	S	STF	GRS	CLASSE	NAT	CONTENANCE	REVENT CADASTRAL	COLL	NAT	AN	FRACTION	%	IN		
98	AL	374	14 RTE DE LA FOSSE DIONNE	0290	0147				1	A					87								
HA A CA DISPONIBLE 87		REV. 0 EUR COMF RIMP		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR		REXO		0 EUR	

Service Direction Générale des Travaux Publics - Page 1

FICHE D'INDEMNISATION PROVISIONNELLE

ANNEXE N° 4 A L'ARETE PREFECTORAL N° PREF DOPP - SE - 2016 - 0709 du 1^{er} décembre 2016

NOM DU PROPRIETAIRE	ADRESSE DU PROPRIETAIRE	PARCELLE CONCERNEE	ADRESSE DE LA PARCELLE	CONTENANCE	MONTANT D'INDEMNISATION
M. LUIS CARREIRA CASALINHO	Poste restante : 3 Rue Fon 75775 PARIS CEDEX 16	AL-374	14 Rue de la Fosse Dionne	87 M2	22 900,00 €

fiche prenant en compte l'estimation de France Domaine.



PREFET DE L'YONNE

PREFECTURE

DIRECTION DES
COLLECTIVITES ET
DES POLITIQUES
PUBLIQUES

SERVICE ENVIRONNEMENT

**ARRETE N° PREF- DCCP – SE - 2016 – 0710 DU 12 décembre 2016
PORTANT MODIFICATION de l'arrêté préfectoral n° PREF-DCCP-SE-2016- 0423 du 26
septembre 2016**

déclarant d'utilité publique les travaux de prélèvement et dérivation des eaux et de dérivation des eaux, de révision des périmètres de protection du captage « la Plaine du Saulce » situé sur le territoire de la commune d'Escolives Sainte Camille et autorisant à utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine et pour la production et la distribution par un réseau public, autorisation de prélèvement et portant autorisation du procédé d'alimentation artificielle de la nappe alluviale au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau) au bénéfice de la Communauté de l'Auxerrois

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.1321-1 à L.1321-10 et R.1321-1 à R. 1321-63 ;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.214-1 à L.214-6, L.214-8 et L.215-13 ;

Vu le code minier et notamment l'article 131 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF DCCP SE – 2016- 0423 du 26 septembre 2016 déclarant d'utilité publique les travaux de prélèvement et dérivation des eaux et de dérivation des eaux, de révision des périmètres de protection du captage « la Plaine du Saulce » situé sur le territoire de la commune d'Escolives Sainte Camille et autorisant à utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine et pour la production et la distribution par un réseau public, autorisation de prélèvement et portant autorisation du procédé d'alimentation artificielle de la nappe alluviale au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau) au bénéfice de la Communauté de l'Auxerrois ;

CONSIDERANT que suite à une erreur matérielle, les prescriptions de l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2016 susvisé, relatives à la cessibilité des parcelles nécessaires au projet, doivent être rétablies.

Sur la proposition de la secrétaire générale de la Préfecture de l'Yonne

ARRETE

ARTICLE 1 :

Il est inséré dans l'arrêté préfectoral n°PREF DCPD SE – 2016- 0423 du 26 septembre 2016 un article 3 dénommé « cessibilité » ainsi rédigé :

- Les parcelles I 262, I 957, K 281, K 282 et K 287 sont déclarées cessibles immédiatement telles qu'elles sont définies au plan parcellaire et à l'état parcellaire. Cette déclaration de cessibilité sera caduque à l'expiration du délai de 6 mois à compter de la date de l'arrêté.

ARTICLE 2 :

Les autres articles de l'arrêté n°PREF-DCPD-SE-2016-0423 du 26 septembre 2016 demeurent inchangés.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera notifié aux propriétaires concernés par le bénéficiaire de l'autorisation initiale.

ARTICLE 4 :

Le Préfet de l'Yonne, le Président du Conseil Départemental de l'Yonne, le Président de la Communauté de l'Auxerrois, les Maires des communes d'ESCOLIVES SAINTE CAMILLE et de VINCELLES, le directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté, le directeur départemental des Territoires, le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne Franche Comté, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne, et dont une copie sera tenue à la disposition du public dans chaque mairie intéressée.

Fait à Auxerre, le **12 DEC. 2016**

Le Préfet
Pour le préfet et par délégation,
La Sous-Préfète,
Secrétaire générale de la préfecture


François FUGIER

Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification par un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Dijon territorialement compétent - 22 rue d'Assas – BP 61616 – 21016 DIJON Cedex.

2

ÉTAT PARCELLAIRE

N° d'ordre au plan scolaire	Propriétaire	Superficie totale de la parcelle (m²)	Superficie incluse au plan de protection (m²)	Nature du sol	Libre-CE	Nom	Nom de conjoint	Département	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse	Codi postal	Ville
ESCOLLES, SECTION AB													
6	Rapproché générale professionnel	04 51 57		Propriétaire	Le Crémant	Communauté de Communes d'Escoules Ste Camille					Malzéville	54355	ESCOULES STE CAMILLE
7	Rapproché générale professionnel	00 84 13		Propriétaire	Les Saules	Département de l'Essonne					1001 du Département - 11 rue Michellet	91400	AMBERNOY
9	Rapproché générale professionnel	02 81 13		Propriétaire	Le Crémant	Département de l'Essonne					1001 du Département - 11 rue Michellet	91400	AMBERNOY
ESCOULES, SECTION AB													
53	Rapproché générale professionnel	02 56 53		Indivision	Champ de Brie	Mme RAUJENET D'AMBOISE Bruno Marie Marie Noelle	Mme RAUJENET D'AMBOISE Marie Marie Noelle Marie Noelle	15732/1945	15/02/1945	Rouen	Château de Bellemeuse	91100	ESCOULES STE CAMILLE
55	Rapproché générale professionnel	02 56 53		Indivision	Champ de Brie	Mme RAUJENET D'AMBOISE Marie Marie Noelle Marie Noelle	RAUJENET D'AMBOISE Bruno	11450/1313	11/05/1913	Allemagne	Château de Bellemeuse	91100	ESCOULES STE CAMILLE
ESCOULES, SECTION AB													
3	Rapproché	00 02 13		Propriétaire	La Grenouille	C.C. A ESCOULES					Malzéville	54340	ESCOULES STE CAMILLE

4	Rapproché	00 00 13		Propriétaire	La Grenouille	C.C. A ESCOULES					Malzéville	54340	ESCOULES STE CAMILLE
8	Rapproché	00 00 18		Propriétaire	Rue des Saules	Communauté de Communes d'Escoules Ste Camille					Malzéville	54390	ESCOULES STE CAMILLE
140	Rapproché	05 00 12		Propriétaire	22 rue du Buis	Communauté de Communes d'Escoules Ste Camille					Briey	54340	ESCOULES STE CAMILLE
150	Rapproché	00 00 45		Propriétaire	Les Saules	Communauté de Communes d'Escoules Ste Camille					Malzéville	54340	ESCOULES STE CAMILLE
154	Rapproché	00 11 14		Propriétaire	La Grenouille	Communauté de Communes d'Escoules Ste Camille					Malzéville	54340	ESCOULES STE CAMILLE
14	Rapproché	00 00 31		Propriétaire	La Grenouille	CCM 1004					C.A. - Route Nationale E	54340	ESCOULES STE CAMILLE
15	Rapproché	00 18 40		Propriétaire	La Grenouille	CCM 1004					C.A. - Route Nationale E	54340	ESCOULES STE CAMILLE
20	Rapproché	00 25 32		Indivision	Les Saules	M. BERTRAND Jean-Philippe Gérard Lucien			27/02/1962	Estiméville Ste Genevieve	15 Rue de la République	89240	CHARENTAIS
23	Rapproché	00 03 12		Propriétaire d'usufruit	Les Saules	M. BERTRAND Michel François	Mme STEPHANO Michel Jean Marie		16/02/1938	Estiméville Ste Genevieve	15 rue des Grands	89240	CHARENTAIS
27	Rapproché	00 04 48		Propriétaire d'usufruit	Les Saules	M. BERTRAND Michel François	Mme BERTRAND Monique Marie Françoise		16/02/1938	Estiméville Ste Genevieve	15 rue des Grands	89240	ESCOULES STE CAMILLE

28	Rapports	000030		Propriétaire/Scieries	Les Saules	M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Marie-Anne de Bouchard	16/02/1956	Écoles Ste Camille	11 rue de Lophères	83210	ÉCOLES STE CAMILLE
29	Rapports	010732		Propriétaire/Scieries	La Grande Rue	M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Marie-Anne de Bouchard	16/02/1956	Écoles Ste Camille	11 rue de Lophères	83210	ÉCOLES STE CAMILLE
30	Rapports	001000		Propriétaire	22 rue de Brea	M. BOUYER Claude Jacques		24/04/1947	Écoles Ste Camille	11 Avenue Alfred Bouchard	83210	ST CLOUD
30	Rapports	001045		Propriétaire	22 rue de Brea	M. BOUYER Claude Jacques		24/04/1947	Écoles Ste Camille	11 Avenue Alfred Bouchard	83210	ST CLOUD
26	Rapports	000334		Propriétaire	Les Saules	M. CHALUMEAU Paul		?	?	?	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
34	Rapports	050745		Indivision	16 rue de Brea	M. DIDONNE Stéphane Guy	Mme DIDONNE Christine de Saligny	20/02/1941	Mandieu	16 rue de Brea	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
11	Rapports	050321		Indivision	La Grande Rue	M. GEORGE Alain	Mme GEORGE Martine de Bouchard	29/02/1951	Avalon	22 route de Marly	83200	MIRCEIOTES
12	Rapports	001200		Indivision	La Grande Rue	M. GEORGE Alain	Mme GEORGE Martine de Bouchard	29/02/1951	Avalon	22 route de Marly	83200	MIRCEIOTES
18	Rapports	001703		Indivision	La Grande Rue	M. GERRARD Christophe Laurent Luc		18/02/1950	Écoles Ste Camille	16 Grande Rue	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
21	Rapports	001147		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Christophe Laurent Luc		18/02/1950	Écoles Ste Camille	16 Grande Rue	83200	ÉCOLES STE CAMILLE

22	Rapports	001024		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Christophe Laurent Luc		18/02/1950	Écoles Ste Camille	16 Grande Rue	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
25	Rapports	000901		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Christophe Laurent Luc		18/02/1950	Écoles Ste Camille	16 Grande Rue	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
28	Rapports	000336		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Christophe Laurent Luc		18/02/1950	Écoles Ste Camille	16 Grande Rue	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
05	Rapports	011433		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Christophe Laurent Luc		18/02/1950	Écoles Ste Camille	16 Grande Rue	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
30	Rapports	060232		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Christophe Laurent Luc		18/02/1950	Écoles Ste Camille	16 Grande Rue	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
33	Rapports	001433		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Christophe Laurent Luc		18/02/1950	Écoles Ste Camille	16 Grande Rue	83200	ÉCOLES STE CAMILLE
08	Rapports	000763		Indivision	La Grande Rue	M. GERRARD Denis Raymond Charles		20/04/1950	Écoles	14 promenade Marat	84100	VERMILSSEINE
21	Rapports	001142		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Denis Raymond Charles		20/04/1950	Écoles	14 promenade Marat	84100	VERMILSSEINE
21	Rapports	001126		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Denis Raymond Charles		20/04/1950	Écoles	14 promenade Marat	84200	VERMILSSEINE
25	Rapports	001009		Indivision	Les Saules	M. GERRARD Denis Raymond Charles		20/04/1950	Écoles	14 promenade Marat	84200	VERMILSSEINE

28	Rapproché	00 01 74		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Denis Raymond Charles		20/04/1955	Escobies	36 promenade Alard	94200	IVRY SUR SEINE
29	Rapproché	00 14 59		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Denis Raymond Charles		20/04/1955	Escobies	34 promenade Alard	94200	IVRY SUR SEINE
30	Rapproché	00 02 38		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Denis Raymond Charles		20/04/1955	Escobies	34 promenade Alard	94200	IVRY SUR SEINE
28	Rapproché	00 24 58		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Denis Raymond Charles		20/04/1955	Escobies	38 promenade Alard	94200	IVRY SUR SEINE
18	Rapproché	00 07 63		Indivision	La Grenouille	M. GIRARD François Marie Robert		12/10/1954	Escobies	5 rue des platanes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
23	Rapproché	00 11 47		Indivision	Les Saules	M. GIRARD François Marie Robert		12/10/1954	Escobies	5 rue des platanes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
22	Rapproché	00 14 25		Indivision	Les Saules	M. GIRARD François Marie Robert		12/10/1954	Escobies	5 rue des platanes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
25	Rapproché	00 09 63		Indivision	Les Saules	M. GIRARD François Marie Robert		12/10/1954	Escobies	5 rue des platanes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
28	Rapproché	00 08 75		Indivision	Les Saules	M. GIRARD François Marie Robert		12/10/1954	Escobies	5 rue des platanes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
29	Rapproché	01 14 59		Indivision	Les Saules	M. GIRARD François Marie Robert		12/10/1954	Escobies	5 rue des platanes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE

30	Rapproché	00 02 30		Indivision	Les Saules	M. GIRARD François Marie Robert		12/10/1954	Escobies	5 rue des platanes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
31	Rapproché	00 24 58		Indivision	Les Saules	M. GIRARD François Marie Robert		12/10/1954	Escobies	5 rue des platanes	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
18	Rapproché	00 07 01		Indivision	La Grenouille	M. GIRARD Paul Ernest Gabriel		02/04/1954	Escobies	3 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
21	Rapproché	00 11 47		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Paul Ernest Gabriel		02/04/1954	Escobies	3 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
22	Rapproché	00 14 25		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Paul Ernest Gabriel		02/04/1954	Escobies	3 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
25	Rapproché	00 09 63		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Paul Ernest Gabriel		02/04/1954	Escobies	3 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
28	Rapproché	00 08 75		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Paul Ernest Gabriel		02/04/1954	Escobies	3 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
29	Rapproché	01 14 59		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Paul Ernest Gabriel		02/04/1954	Escobies	3 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
30	Rapproché	00 02 30		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Paul Ernest Gabriel		02/04/1954	Escobies	3 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE
31	Rapproché	00 24 58		Indivision	Les Saules	M. GIRARD Paul Ernest Gabriel		02/04/1954	Escobies	3 chemin de ronde	89200	ESCOUVES STE CAMILLE

6	Rapproché	02 33 46		Propriétaire	Rue des Saules	M. FRAQUIET André Georges René		04/12/1958	Lik	La Cour Boudé - 28 route de Vaux	89190	ESCOUVES STE CATHÉ
24	Rapproché	00 01 63		Propriétaire	Les Saules	M. LANGE Etienne		?	?	?	89260	VINCELLES
30	Rapproché	00 03 14		Propriétaire	La Croisette	M. FICHON Bernard		04/09/1946	Auxon	5 rue de Vézelay	89860	BAJAINES
28	Rapproché	00 01 73		Indivision	Les Saules	M. THOUSSAUD Bernard Auguste Raymond	Mme THOUSSAUD Madeleine Louise Marie Rousseau	11/09/1934	Gratay	27 Grande Rue	89210	VINCELLES
32	Rapproché	00 01 70		Indivision	Les Saules	M. THOUSSAUD Roland		08/10/1961	La Ferté en Auxois	1 rue des Châtaignes	78030	VILLETTE
33	Rapproché	00 01 73		Indivision	Les Saules	M. THOUSSAUD Stéphane		09/07/1967	St Maurice Fambé	2 rue des ébénistes	89280	ESCOUVES STE CATHÉ
18	Rapproché	03 47 43		Indivision	La Croisette	Mlle GIRAUD Marie-Alice Huguette Jeanne		16/05/1950	Esclaves	6 rue Campen - App. 53	89600	AUGERRE
21	Rapproché	00 11 47		Indivision	Les Saules	Mlle GIRAUD Marie-Alice Huguette Jeanne		16/05/1950	Esclaves	6 rue Campen - App. 53	89600	AUGERRE
22	Rapproché	00 14 25		Indivision	Les Saules	Mlle GIRAUD Marie-Alice Huguette Jeanne		16/05/1950	Esclaves	6 rue Campen - App. 53	89600	AUGERRE
25	Rapproché	00 09 43		Indivision	Les Saules	Mlle GIRAUD Marie-Alice Huguette Jeanne		16/05/1950	Esclaves	6 rue Campen - App. 53	89600	AUGERRE

26	Rapproché	00 08 36		Indivision	Les Saules	Mlle GIRAUD Marie-Alice Huguette Jeanne		16/05/1950	Esclaves	6 rue Campen - App. 53	89600	AUGERRE
29	Rapproché	02 14 56		Indivision	Les Saules	Mlle GIRAUD Marie-Alice Huguette Jeanne		16/05/1950	Esclaves	6 rue Campen - App. 53	89600	AUGERRE
30	Rapproché	00 02 30		Indivision	Les Saules	Mlle GIRAUD Marie-Alice Huguette Jeanne		16/05/1950	Esclaves	6 rue Campen - App. 53	89600	AUGERRE
23	Rapproché	00 04 58		Indivision	Les Saules	Mlle GIRAUD Marie-Alice Huguette Jeanne		16/05/1950	Esclaves	6 rue Campen - App. 53	89600	AUGERRE
31	Rapproché	00 01 71		Indivision	Les Saules	Mlle BERGSAU Céline		20/05/1972	Champigny sur Yonne	3 rue de Buzelles	89100	VILLERVALETTE
36	Rapproché	01 25 37		Usufruitier	Les Saules	Mme BERNARD Jacqueline Marie Thérèse	BERNARD	04/07/1950	St Cyr les Colons	Cote 23 - 11 rue des ébénistes	89290	ESCOUVES STE CATHÉ
35	Rapproché	00 03 70		Propriétaire/Indivision	Les Saules	Mme BERNARD Jacqueline Marie Thérèse	BERNARD Michel	05/07/1958	St Cyr les Colons	Cote 23 - 11 rue des ébénistes	89290	ESCOUVES STE CATHÉ
27	Rapproché	00 06 46		Propriétaire/Indivision	Les Saules	Mme BERNARD Jacqueline Marie Thérèse	BERNARD Michel	04/07/1958	St Cyr les Colons	Cote 23 - 11 rue des ébénistes	89290	ESCOUVES STE CATHÉ
24	Rapproché	00 06 30		Propriétaire/Indivision	Les Saules	Mme BERNARD Jacqueline Marie Thérèse	BERNARD Michel	04/07/1958	St Cyr les Colons	Cote 23 - 11 rue des ébénistes	89290	ESCOUVES STE CATHÉ
15	Rapproché	00 09 57		Propriétaire/Indivision	La Croisette	Mme BERNARD Jacqueline Marie Thérèse	BERNARD Michel	05/07/1958	St Cyr les Colons	Cote 23 - 11 rue des ébénistes	89290	ESCOUVES STE CATHÉ

145	Rapproché	00 07 45		Indivision	18 rue de Brœ	Mme DONDON Christine née SCHIA	DONDON Stéphanie	30/02/1960	Autres	18 rue de Brœ	82200	ÉCOLES SIE CAHILLE
11	Rapproché	00 01 21		Indivision	La Grenouille	Mme GERBER Marlène née BLOUQUET	GERBER Muriel	24/03/1958	Autres	12 route de Dilly	81200	VINCIGOTRES
12	Rapproché	00 11 00		Indivision	La Grenouille	Mme GERBER Marlène née BLOUQUET	GERBER Muriel	24/03/1958	Autres	12 route de Dilly	81200	VINCIGOTRES
16	Rapproché	00 03 01		Usufruitier	La Grenouille	Mme GERARD Nicole Rose Jeanne Armée née BONNET	GERARD	21/08/1923	Autres	16 Grande Rue	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE
21	Rapproché	00 11 47		Usufruitier	Les Saules	Mme GERARD Nicole Rose Jeanne Armée née BONNET	GERARD	21/08/1923	Autres	16 Grande Rue	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE
22	Rapproché	00 14 25		Usufruitier	Les Saules	Mme GERARD Nicole Rose Jeanne Armée née BONNET	GERARD	21/08/1923	Autres	16 Grande Rue	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE
25	Rapproché	00 02 41		Usufruitier	Les Saules	Mme GERARD Nicole Rose Jeanne Armée née BONNET	GERARD	21/08/1923	Autres	16 Grande Rue	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE
26	Rapproché	00 03 06		Usufruitier	Les Saules	Mme GERARD Nicole Rose Jeanne Armée née BONNET	GERARD	21/08/1923	Autres	16 Grande Rue	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE
28	Rapproché	01 14 50		Usufruitier	Les Saules	Mme GERARD Nicole Rose Jeanne Armée née BONNET	GERARD	21/08/1923	Autres	16 Grande Rue	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE
29	Rapproché	00 02 20		Usufruitier	Les Saules	Mme GERARD Nicole Rose Jeanne Armée née BONNET	GERARD	21/08/1923	Autres	16 Grande Rue	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE

53	Rapproché	00 24 58		Usufruitier	Les Saules	Mme GERARD Nicole Rose Jeanne Armée née BONNET	GERARD	21/08/1923	Autres	16 Grande Rue	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE
2	Rapproché	00 45 10		Propriétaire	La Grenouille	Mme LECHEAT Simone née HAQUIN	LECHEAT Roger	01/01/1920	Autres sur terrain	Cité 26 - 6 rue de Brœ	81200	ÉCOLES SIE CAHILLE
10	Rapproché	00 15 17		Indivision	Les Saules	Mme PARISYS Marie-Françoise Constance Gabrielle née BONNET	PARISYS Jean-Marie	21/03/1925	Écoles de Cahille	Cité 612A - Henry	81250	MONTIGNY LA BELLE
31	Rapproché	00 01 31		Indivision	Les Saules	Mme FROUHEAU Micheline Lucienne née RAVIGNAN	FROUHEAU Bernard	06/05/1934	Écoles	77 Grande Rue	81200	VINCIGOTRES
152	Rapproché	00 54 00		Propriétaire	9 rue des Saules	SCI 28				2372 route de Cavillon	81200	LAURIS
153	Rapproché	00 19 42		Propriétaire	La Grenouille	SCI 28				2372 route de Cavillon	81200	LAURIS
155	Rapproché	00 00 12		Propriétaire	La Grenouille	SCI 28				2372 route de Cavillon	81200	LAURIS
11	Rapproché	09 10 45		Propriétaire	6 rue de la Vierge	SCI DES PANGAIS				10 rue Duval	81000	AUBERNE
154	Rapproché	00 01 11		Propriétaire	La Grenouille	SCI DES PANGAIS				10 rue Duval	81000	AUBERNE
7	Rapproché	00 02 23		Propriétaire	Rue des Saules	SCI DU SAUSSOIS				10 route du Ruis des Roches	81000	MIGNY SAU-YONNE

9	Propriété	00 07 07		Propriétaire	Rue des Saules	SCIC BOURBOISSE					Siège de la Commune de Saules	00100	BOURBOISSE
ESCOLLES, SECTION I													
854	Propriété publique (bâtiments)	00 45 20		Propriétaire	Les Prés nouveaux	Communauté de Communes d'Escelles Ste Catherine					Mairie	00200	ESCOLLES STE CATHERINE
855	Propriété publique (bâtiments)	00 47 00		Propriétaire	Les Prés nouveaux	Communauté de Communes d'Escelles Ste Catherine					Mairie	00200	ESCOLLES STE CATHERINE
202	Immobilier	00 10 20		Indivision	Tour de la Basse	M. DEMEES Arlette TROPHÉE	Mme DEMEES Lydie Lucienne née DUBRE	03001/055		St Maurice sur Arçon	Tour de la Basse	00200	CHAMPS SUR YONNE
850	Propriété	00 18 03		Propriétaire	Les prés nouveaux	Mme BALET Nicole Martine née SOBAZ	BALET	00027/010		Paris	1 Cour d'Arçon	75004	PARIS
857	Immobilier	00 17 06		Propriétaire	Les prés nouveaux	Mme BALET Nicole Martine née SOBAZ	BALET	00027/010		Paris	1 Cour d'Arçon	75004	PARIS
203	Immobilier	00 10 20		Indivision	Tour de la Basse	Mme DEMEES Lydie Lucienne née DUBRE	DEMEES Arlette	01001/000		St Maurice sur Arçon	Tour de la Basse	00200	CHAMPS SUR YONNE
ESCOLLES, SECTION K													
247	Propriété	00 03 01		Propriétaire	Place de Saules	Communauté de Communes d'Arçon					Mairie - Place de l'Église de Vite	00000	ARÇON

254	Propriété	00 05 18		Propriétaire	Place de Saules	Communauté de Communes d'Arçon							
257	Propriété	00 05 17		Propriétaire	Place de Saules	Communauté de Communes d'Arçon							
253	Propriété	00 07 06		Propriétaire	Place de Saules	Communauté de Communes d'Arçon							
201	Immobilier	01 10 15		Propriétaire	Place de Saules	Communauté de Communes d'Arçon							
207	Immobilier	01 07 00		Propriétaire	Place de Saules	Communauté de Communes d'Arçon							
209	Propriété	01 03 07		Propriétaire	Place de Saules	Communauté de Communes d'Arçon							
208	Propriété	00 08 05		Propriétaire	La Cour	Communauté de Communes d'Escelles Ste Catherine					Mairie	00200	ESCOLLES STE CATHERINE
209	Propriété	00 11 15		Propriétaire	La Cour	Communauté de Communes d'Escelles Ste Catherine					Mairie	00200	ESCOLLES STE CATHERINE
227	Propriété	00 15 07		Propriétaire	La Cour	Communauté de Communes d'Escelles Ste Catherine					Mairie	00200	ESCOLLES STE CATHERINE
234	Propriété	00 08 01		Propriétaire	La Cour	Communauté de Communes d'Escelles Ste Catherine					Mairie	00200	ESCOLLES STE CATHERINE

217	Rapproché	06 32 94	Propriétaire	Maître de Saône	M. DROTHIER Philippe		30/05/2010	Auxerre	7 rue de Clémant	89200	VINCÉLLES
221	Rapproché	09 13 80	Propriétaire	Maître de Saône	M. DURON-LINAR CHRAP-SEBASTROT Pascal		?	?	La Cour Barthe	89150	ESCOUVES STE CATHÉLIE
216	Rapproché	06 18 70	Non Propriétaire	Maître de Saône	M. FOUILLAT Jean-Paul André	Mme FOUILLAT Margie Arlette née Debat	26/12/1948	Escovins Ste Cathélie	88 B Grande Rue	89140	VINCÉLLES
218	Rapproché	09 19 91	Non Propriétaire	Maître de Saône	M. FOUILLAT Jean-Paul André	Mme FOUILLAT Margie Arlette née Debat	26/12/1948	Escovins Ste Cathélie	88 B Grande Rue	89140	VINCÉLLES
217	Rapproché	01 52 10	Indivision	Maître de Saône	M. FOUILLAT Jean-Paul André	Mme FOUILLAT Margie Arlette née Debat	26/12/1948	Escovins Ste Cathélie	88 B Grande Rue	89140	VINCÉLLES
210	Rapproché	06 03 10	Indivision	Maître de Saône	M. FOUILLAT Jean-Paul André	Mme FOUILLAT Margie Arlette née Debat	26/12/1948	Escovins Ste Cathélie	88 B Grande Rue	89140	VINCÉLLES
218	Rapproché	06 18 70	Indivision	Maître de Saône	M. FOUILLAT Paul Hervé		04/05/1973	Vincelles	88 B Grande Rue	89140	VINCÉLLES
214	Rapproché	09 19 91	Indivision	Maître de Saône	M. FOUILLAT Paul Hervé		04/05/1973	Vincelles	88 B Grande Rue	89140	VINCÉLLES
215	Rapproché	01 52 19	Indivision	Maître de Saône	M. FOUILLON Michel		05/08/1960	Syry	8 Grande Rue	89100	ESCOUVES STE CATHÉLIE
216	Rapproché	09 07 51	Indivision	Maître de Saône	M. FOUILLON Michel		05/08/1960	Syry	8 Grande Rue	89100	ESCOUVES STE CATHÉLIE

346	Rapproché	00 10 80	Indivision	Fin Nationale	M. GALLAND Remy Maurice	Mme GALLAND Françoise née Maréchal	18/10/1957	Auxerre	184 Nationale	89210	ESCOUVES STE CATHÉLIE
311	Rapproché	06 01 00	Propriétaire	Maître de Saône	M. GAUTHIER Francis Serge		11/02/1968	Marselle	Anc. Maison Gaude Barthe - FN	89210	ESCOUVES STE CATHÉLIE
310	Rapproché	00 31 90	Propriétaire	Maître de Saône	M. GAUTHIER Francis Serge		11/02/1968	Marselle	Anc. Maison Gaude Barthe - FN	89210	ESCOUVES STE CATHÉLIE
303	Rapproché	00 02 64	Propriétaire	Maître de Saône	M. GAUTHIER Francis Serge		18/09/1965	Marselle	Anc. Maison Gaude Barthe - FN	89200	ESCOUVES STE CATHÉLIE
322	Rapproché	00 31 50	Propriétaire	Maître de Saône	M. GAUTHIER Francis		?	?	?	89210	SERY
317	Rapproché	09 08 85	Propriétaire	Maître de Saône	M. GILLOU Fernand		?	?	?	89200	ESCOUVES STE CATHÉLIE
281	Interdit	00 48 50	Indivision	La Cour	M. GIRARD Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cité 11 - 2 rue de l'Eglise	89140	ESCOUVES STE CATHÉLIE
282	Interdit	00 42 00	Indivision	La Cour	M. GIRARD Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cité 11 - 2 rue de l'Eglise	89140	ESCOUVES STE CATHÉLIE
287	Interdit	00 38 21	Indivision	La Cour	M. GIRARD Albert Jean		03/06/1973	Auxerre	Cité 11 - 2 rue de l'Eglise	89140	ESCOUVES STE CATHÉLIE
286	Rapproché	00 38 05	Indivision	La Cour	M. GIRARD Albert Jean		12/05/1973	Auxerre	Cité 11 - 2 rue de l'Eglise	89140	ESCOUVES STE CATHÉLIE

219	Rapporcht	00 80 80		Propriétaire	Plaine de Saule	M. GIRARD Albert Jean		12/02/1973	Auxerre	Côtes 12 - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
220	Rapporcht	00 81 50		Propriétaire	Plaine de Saule	M. GIRARD Albert Jean		12/02/1973	Auxerre	Côtes 12 - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
283	Immobilier	00 49 50		Indivision	La Cote	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
282	Immobilier	00 42 00		Indivision	La Cote	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
287	Immobilier	00 18 25		Indivision	La Cote	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
280	Rapporcht	00 58 05		Indivision	La Cote	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
174	Rapporcht	00 07 80		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
216	Rapporcht	00 10 03		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
313	Rapporcht	00 02 80		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
314	Rapporcht	00 02 81		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE

352	Rapporcht	00 87 98		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
353	Rapporcht	00 85 05		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
258	Rapporcht	00 11 05		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Bernadette Fernande née Godard	25/02/1934	Écoles Ste Catherine	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
381	Immobilier	00 42 50		Indivision	La Cote	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1972	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
282	Immobilier	00 42 00		Indivision	La Cote	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1972	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
287	Immobilier	00 18 25		Indivision	La Cote	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1972	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
240	Rapporcht	00 14 05		Indivision	La Cote	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1972	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
278	Rapporcht	00 07 80		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1972	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
215	Rapporcht	00 30 08		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1972	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
318	Rapporcht	00 00 80		Indivision	Plaine de Saule	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1972	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	89200	ÉCOLES STE CATHÉRIE

214	Rapproché	06/02/82		No Propriétaire	Plaine du Saule	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1971	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	46700	ÉCOLES STE CATHÉRIE
222	Rapproché	06/07/88		No Propriétaire	Plaine du Saule	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1971	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	46700	ÉCOLES STE CATHÉRIE
158	Rapproché	06/05/93		No Propriétaire	Plaine du Saule	M. GIRARD Laurent Michel		13/09/1979	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	46700	ÉCOLES STE CATHÉRIE
318	Rapproché	06/31/85		No Propriétaire	Plaine du Saule	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1971	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	46700	ÉCOLES STE CATHÉRIE
310	Rapproché	06/03/85		Propriétaire	Plaine du Saule	M. GIRARD Laurent Michel		23/08/1971	Auxerre	Côtes 11A - 2 rue de l'Église	46700	ÉCOLES STE CATHÉRIE
242	Rapproché	06/11/68		Propriétaire	Plaine du Saule	M. GIRARD Paul Ernest Gilbert		02/09/1951	Étrelles	3 Chemin de l'école	46700	ÉCOLES STE CATHÉRIE
369	Rapproché	02/04/05		Indivision	Plaine du Saule	M. GIRARD Philippe Maurice		23/03/1955	Étrelles	Côtes 24 - 6 rue des épiétoles	46200	ÉCOLES STE CATHÉRIE
150	Rapproché	06/05/18		Propriétaire	Plaine du Saule	M. GILBERTO Antoine		?	?	?	46100	COULANGES LA VINEUSE
885	Rapproché	03/08/78		Propriétaire	Plaine du Saule	E.A. LE CHAT Patrick		21/02/1957	Vaux de lognon	20 rue Eugène Buis	46000	JAUERRE
833	Rapproché	03/03/25		Propriétaire	Plaine du Saule	M. PAVILLON Antoine		?	?	?	46100	LE FARGEAU

287	Rapproché	06/02/85		Propriétaire	Plaine du Saule	M. BENOIST Serge		28/11/1911	Chaligny le Vicomte	2 Rue Luray	46500	COULANGES LA VINEUSE
222	Rapproché	06/21/85		Indivision	La Combe	M. PIGOT Denis Paul André		26/02/1954	Paris	85 rue de la Madeleine	45600	CHAMIGNY SUR THOUROUX
213	Rapproché	02/26/36		Propriétaire	Plaine du Saule	M. TRUCHON Bernard		?	?	?	46200	VINCELLES
245	Rapproché	02/09/85		Propriétaire	Plaine du Saule	M. TRUCHON Armand		?	?	?	46200	VINCELLES
246	Rapproché	09/02/84		Propriétaire	Plaine du Saule	M. TRUCHON Armand		?	?	?	46200	VINCELLES
250	Rapproché	06/12/81		Propriétaire	Plaine du Saule	M. TRUCHON Armand		?	?	?	46200	VINCELLES
218	Rapproché	06/05/82		Indivision	Plaine du Saule	M. TRUCHON Armand Bernard André		15/02/1950	Vincelles	9 Rue Joseph Buis	46200	HOUILLLES
216	Rapproché	06/04/85		Indivision	Plaine du Saule	M. TRUCHON Armand Bernard André		15/02/1950	Vincelles	9 Rue Joseph Buis	46200	HOUILLLES
240	Rapproché	06/18/79		Indivision	Plaine du Saule	M. TRUCHON Armand Bernard André		15/02/1950	Vincelles	9 Rue Joseph Buis	46200	HOUILLLES
241	Rapproché	06/11/81		Indivision	Plaine du Saule	M. TRUCHON Armand Bernard André		15/02/1950	Vincelles	9 Rue Joseph Buis	46200	HOUILLLES

238	Rapproché	00 55 52		Indivision	Plaine du Saône	M. TRUCHON Michel Armand Georges		31/03/1945	Vireux	33 rue Castellane	75018	PARIS
239	Rapproché	00 14 55		Indivision	Plaine du Saône	M. TRUCHON Michel Armand Georges		18/02/1945	Vireux	33 rue Castellane	75018	PARIS
240	Rapproché	00 18 00		Indivision	Plaine du Saône	M. TRUCHON Michel Armand Georges		30/02/1945	Vireux	33 rue Castellane	75018	PARIS
241	Rapproché	00 15 51		Indivision	Plaine du Saône	M. TRUCHON Michel Armand Georges		28/02/1945	Vireux	33 rue Castellane	75018	PARIS
237	Rapproché	00 03 54		Indivision	Plaine du Saône	Mme DEMETZIER Rose-Rose-Maire		04/08/1950	Vireux	Avenue Louise	77496	EVRY GROSSE SERRIERES
275	Rapproché	02 27 40		Régulière	La Courne	Mme JAGELIER Antoinette Marie	ANGELICE JOH	?	?	Place M. BOURGLET Girard	89200	ESCOMBRES STE CAMILLE
247	Rapproché	05 09 80		Indivision	La Courne	Mme ZARRETA Maria Lucia de Barros	BARBETA Augusto	14/05/1943	Portugal	11 Rue des pères Chastan	89200	ALZAY
248	Rapproché	00 16 10		Indivision	La Courne	Mme ZARRETA Maria Lucia de Barros	BARBETA Augusto	14/05/1943	Portugal	11 Rue des pères Chastan	89200	ALZAY
220	Rapproché	00 11 30		Usufruit	Plaine du Saône	Mme BERNARD Monique née Tribaudet	BERNARD	30/07/1936	St Cyr les Colons	Cité 23 - 18 rue des papillons	89200	ESCOMBRES STE CAMILLE
285	Rapproché	00 17 39		Usufruit	Plaine du Saône	Mme BERNARD Monique née Tribaudet	BERNARD	30/07/1936	St Cyr les Colons	Cité 23 - 18 rue des papillons	89200	ESCOMBRES STE CAMILLE

235	Rapproché	00 10 82		Régulière	Plaine du Saône	Mme BERNARD Monique née Tribaudet	BERNARD	30/07/1936	St Cyr les Colons	Cité 23 - 18 rue des papillons	89200	ESCOMBRES STE CAMILLE
238	Rapproché	00 55 52		Indivision	Plaine du Saône	Mme BOURGET Elisabeth Marie Victoria de Truchon	BOURGET Alain	11/04/1956	Vireux	11 Rue Victor Claude	89000	ALBERTRE
239	Rapproché	00 14 55		Indivision	Plaine du Saône	Mme BOURGET Elisabeth Marie Victoria de Truchon	BOURGET Alain	11/04/1956	Vireux	11 Rue Victor Claude	89000	ALBERTRE
240	Rapproché	00 18 00		Indivision	Plaine du Saône	Mme BOURGET Elisabeth Marie Victoria de Truchon	BOURGET Alain	11/04/1956	Vireux	11 Rue Victor Claude	89000	ALBERTRE
241	Rapproché	00 15 51		Indivision	Plaine du Saône	Mme BOURGET Elisabeth Marie Victoria de Truchon	BOURGET Alain	11/04/1956	Vireux	11 Rue Victor Claude	89000	ALBERTRE
244	Rapproché	00 43 55		Usufruit	Plaine du Saône	Mme CAMERON Reymonde Antie		07/07/1928	Sennecey	33 rue André Volain	89380	COULANGES LA VINEUSE
274	Rapproché	00 10 15		Indivision	La Courne	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Dattier	DEMETS Antoine Baptiste	04/02/1949	Cythes Noyon	2 Rue de Tournai	7 Rue de Tournai	CHARMIS SERRIERES
264	Rapproché	00 09 45		Indivision	La Courne	Mme DEBONHAY Sylvie Marie Genevieve née Carré	DEBONHAY Bertrand Philippe	21/02/1953	Paris	2 rue des Papilles	92390	MEUDON
265	Rapproché	00 07 27		Indivision	La Courne	Mme DEBONHAY Sylvie Marie Genevieve née Carré	DEBONHAY Bertrand Philippe	21/02/1953	Paris	2 rue des Papilles	92390	MEUDON
266	Rapproché	00 08 39		Indivision	La Courne	Mme DEBONHAY Sylvie Marie Genevieve née Carré	DEBONHAY Bertrand Philippe	21/02/1953	Paris	2 rue des Papilles	92390	MEUDON

217	Rapproché	00 43 54		Indivision	Plaine du Saule	Mme DESJARDINS Simone Henriette et Jeanne	DESJARDINS	11/01/1926	Quebec	8 rue St Jacques	77165	ESCOLVES STE CATHIE
221	Rapproché	01 57 28		Indivision	Plaine du Saule	Mme FURNAT Margie Adèle et Deb	FURNAT Jean-Paul André	02/11/1947	Quebec	88 St Grande Rue	84290	VINCIBLES
220	Rapproché	00 07 10		Indivision	Plaine du Saule	Mme FURNAT Margie Adèle et Deb	FURNAT Jean-Paul André	02/11/1947	MTL	88 St Grande Rue	84290	VINCIBLES
228	Rapproché	00 48 30		Indivision	Plaine du Saule	Mme FURNAT Pauline Yvonne et Jean		17/04/1926	Bellefleur	88 St Grande Rue	84290	VINCIBLES
208	Rapproché	00 39 30		Indivision	Plaine du Saule	Mme FURNAT Pauline Yvonne et Jean		17/04/1926	Bellefleur	88 St Grande Rue	84290	VINCIBLES
235	Rapproché	01 38 40		Indivision	Plaine du Saule	Mme FOURNILLON Paule Marguerite et Coeur	FOURNILLON	20/12/1923	Montréal	8 Grande Rue	89290	ESCOLVES STE CATHIE
230	Rapproché	00 67 51		Indivision	Plaine du Saule	Mme FOURNILLON Paule Marguerite et Coeur	FOURNILLON	20/12/1923	Montréal	8 Grande Rue	89290	ESCOLVES STE CATHIE
146	Rapproché	00 10 40		Indivision	3 Rue Nationale	Mme GAILLARD Françoise et Maurice	GAILLARD René Henri Luc	19/03/1952	Paris	3 Rue Nationale	85290	ESCOLVES STE CATHIE
109	Rapproché	00 04 04		Indivision	Plaine du Saule	Mme GIBARD Ghislaine Thérèse et Coeur	GIBARD	31/04/1931	Quebec	Côte St-Jacques - St-Jacques	81290	ESCOLVES STE CATHIE
201	Intégré	00 49 50		Indivision	La Comte	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE

267	Intégré	00 42 00		Indivision	La Comte	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
283	Intégré	00 18 25		Indivision	La Comte	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
260	Rapproché	00 18 05		Indivision	La Comte	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
114	Rapproché	00 02 00		Indivision	Plaine du Saule	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
234	Rapproché	00 10 08		Indivision	Plaine du Saule	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	16/04/1938	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
332	Rapproché	00 03 40		Indivision	Plaine du Saule	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
384	Rapproché	00 02 32		Indivision	Plaine du Saule	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
257	Rapproché	00 57 35		Indivision	Plaine du Saule	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/08/1938	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
353	Rapproché	00 15 42		Indivision	Plaine du Saule	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE
354	Rapproché	00 11 45		Indivision	Plaine du Saule	Mme GIBARD Françoise et Coeur	GIBARD Jean	20/04/1935	Quebec	2 rue de l'Église	84290	ESCOLVES STE CATHIE

120	Rapproché	00 00 85		Propriétaire	Plaine de Saule	Mme XRUJMECH Genevieve Pauline Louise de Maurier	XRUJMECH Edouard	12/06/1988	Paris	82 Bis des Balignolles	93017	PARIS
105	Rapproché	00 00 23		Propriétaire	Plaine de Saule	Mme ECHOU Simonne de Metzam	LECHAT Roger	03/02/1926	Naples sur Orval	Cotex 26 - Erue du Beau	81200	ESCOLIVES STE GABRIELE
114	Rapproché	00 00 63		Propriétaire	Plaine de Saule	Mme ECHOU Genevieve de Metzam	LECHAT Roger	03/02/1926	Naples sur Orval	Cotex 26 - Erue du Beau	81200	ESCOLIVES STE GABRIELE
121	Rapproché	00 00 59		Propriétaire	Plaine de Saule	Mme LECHAT Simonne de Metzam	LECHAT Roger	03/02/1926	Naples sur Orval	Cotex 20 - Erue du Beau	81200	ESCOLIVES STE GABRIELE
126	Rapproché	00 11 13		Indivision	Plaine de Saule	Mme PAREYS Virginique Carrière Guy de la Roche Bernard	PARISYS Jean Marie	29/03/1955	Escolives Ste Gabrielle	Cotex 61 A - Méry	89210	MONTIGNY LA BRULLE
108	Rapproché	00 17 19		Indivision	Plaine de Saule	Mme PAREYS Virginique Carrière Guy de la Roche Bernard	PARISYS Jean Marie	29/03/1955	Escolives Ste Gabrielle	Cotex 61 A - Méry	89210	MONTIGNY LA BRULLE
111	Rapproché	00 21 80		Indivision	La Cour	Mme FROST Béatrice Jeanne Couchet	FROST	26/01/1941	Messingeh	Jura de Saule	89230	ESCOLIVES STE GABRIELE
109	Rapproché	00 04 56		Indivision	Plaine de Saule	Mme ABTHIL Couste André et GIRARD	SEPHANE Dominique	06/01/1951	Deuillevy	7 rue Paul Bré	89210	VINCELLES
134	Rapproché	00 21 41		Indivision	La Cour	Mme BAILLONNE Florence Marguerite Christiane de Fourn	FALGAUDES Daniel	01/01/1962	Paris	17 rue de By	89200	CHAMBLE
238	Rapproché	00 55 52		Usufruitier	Plaine de Saule	Mme TRUCHEM Jacqueline Louise Antoinette de Duchesne		24/02/1925	Les Choux	Chez M. Bourget 31 rue Victor Chaude	89000	AURENRE

239	Rapproché	00 11 55		Usufruitier	Plaine de Saule	Mme TRUCHEM Jacqueline Louise Antoinette de Duchesne		24/02/1925	Les Choux	Chez M. Bourget 31 rue Victor Chaude	89000	AURENRE
240	Rapproché	00 18 09		Usufruitier	Plaine de Saule	Mme TRUCHEM Jacqueline Louise Antoinette de Duchesne		24/02/1925	Les Choux	Chez M. Bourget 31 rue Victor Chaude	89000	AURENRE
241	Rapproché	00 21 52		Usufruitier	Plaine de Saule	Mme TRUCHEM Jacqueline Louise Antoinette de Duchesne		24/02/1925	Les Choux	Chez M. Bourget 31 rue Victor Chaude	89000	AURENRE
143	Rapproché	00 00 10		Propriétaire	Plaine de Saule	SAS TABMAC				Rue St Jean	09220	VINCELLES
ESCOLIVES, SECTION 11												
20	Rapproché	00 03 20		Propriétaire	Place de l'Étang	C.F.A.S ESCOLIVES				Mairie	89200	ESCOLIVES STE GABRIELE
21	Rapproché	00 16 54		Propriétaire	Place de l'Étang	C.F.A.S ESCOLIVES				Mairie	89200	ESCOLIVES STE GABRIELE
3098	Rapproché	00 08 60		Propriétaire	Les Gâtrollettes	Communauté de Communes d'Escolives Ste Lande				Mairie	89200	ESCOLIVES STE GABRIELE
1093	Rapproché	00 27 34		Propriétaire	Place de l'Étang	Communauté de Communes d'Escolives Ste Lande				Mairie	89200	ESCOLIVES STE GABRIELE
1065	Rapproché	00 19 92		Propriétaire	Les Gâtrollettes	Communauté de Communes du Pays Cahinois				5 boulevard Vivas	89200	COMANRES LA VINEUSE

1054	Rapproché	00 24 50		Propriétaire	Les Guérandaises	Communauté de Communes du Pays Guérandais				9 Boulevard Louis	89500	COULANGES LA VIEILLE
1055	Rapproché	00 04 70		Propriétaire	Les Guérandaises	Communauté de Communes du Pays Guérandais				1 Boulevard Louis	89500	COULANGES LA VIEILLE
1056	Rapproché	00 01 00		Indivision	Les Guérandaises	M. BOUSSARD Liliane née Grand	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	15/04/1930	Assortie	Cité 11 - 13 rue de l'Église	89500	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1057	Rapproché	00 12 40		Indivision	École de l'Étang	M. BENEYS Alinee Thérèse	Mme BENEYS Evelyne Lucienne née Stéphanie	08/06/1930	M. BENEYS PA. Assortie	2 rue de l'Étang	89500	CHAMPI SUR YVONNE
1058	Rapproché	00 05 27		Indivision	École de l'Étang	M. BENEYS Alinee Thérèse	Mme BENEYS Evelyne Lucienne née Stéphanie	08/06/1930	M. BENEYS PA. Assortie	2 rue de l'Étang	89500	CHAMPI SUR YVONNE
1059	Rapproché	00 10 20		Indivision	Les Guérandaises	M. DIEZIER Philippe	Mme DIEZIER Pascale Danièle née Fayolle	10/05/1950	Assortie	Zone de Clément	89200	VINCIGES
1060	Rapproché	00 12 00		Non Propriétaire	Les Guérandaises	M. GRAND Albert Jean		12/05/1972	Assortie	Cité 02 - 2 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1061	Rapproché	00 08 58		Non Propriétaire	Les Guérandaises	M. GRAND Albert Jean		12/05/1972	Assortie	Cité 02 - 2 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1062	Rapproché	00 10 05		Indivision	Les Guérandaises	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Françoise Bernadette née Grand	25/05/1934	Escoules Ste Cathé	Cité 13A - 1 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1063	Rapproché	00 08 10		Indivision	Les Guérandaises	M. GRAND Jean Claude	Mme GRAND Françoise Bernadette née Grand	25/05/1934	Escoules Ste Cathé	Cité 03A - 2 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE

1064	Rapproché	00 11 30		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 02 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1065	Rapproché	00 15 58		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 02 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1067	Rapproché	00 13 10		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 02 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1068	Rapproché	00 12 70		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 11 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1069	Rapproché	00 13 30		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 02 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1070	Rapproché	00 00 00		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 12 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1072	Rapproché	00 04 05		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 02 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1073	Rapproché	00 21 00		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 12 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1074	Rapproché	00 40 27		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 12 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1081	Rapproché	00 00 00		Propriétaire	Les Guérandaises	Mme BOUSSARD Liliane née Grand	BOUSSARD Michel	16/05/1938	Escoules Ste Cathé	Cité 02 - 13 rue de l'Église	89200	ESCOUVES STE CATHÉRIE

1045	Rapproché	01 04 80		Indivision	Les Esclapartés	Mme BOURGAIN Lisienne née Guard	BOUSSARD Denise	16/09/1944	Ecole Ste Genevieve	Cité 12 - 13 rue de l'Eglise	93250	ESCOUVES STE CATHÉRIE
22	Rapproché	09 41 42		Indivision	Place de l'Eclair	Mme DEMETS Lydia Lucienne née Dubois	DEMETS Arlene	01/02/1945	Cyber Romains	Zacoste de Toussaint	93300	CHAMPS SUR YONNE
1009	Rapproché	02 04 27		Indivision	Place de l'Eclair	Mme DEMETS Lydia Lucienne née Dubois	DEMETS Arlene	01/02/1945	Cyber Romains	Zacoste de Toussaint	93300	CHAMPS SUR YONNE
1048	Rapproché	09 10 29		Indivision	Les Quatre Vents	Mme BENOISTE Pascale Bernadette Fayolle	BRUNTONNE Heloise	12/02/1961	Avonine	Cité 101 - 14 rue des carreaux	93400	PREIGNERY
1043	Rapproché	09 12 05		Indivision	Les Quatre Vents	Mme GRAPPE Françoise Françoise née Guillard	GRAPPE Jean	12/04/1955	Quenne	1 rue de l'Eglise	93300	ESCOUVES STE CATHÉRIE
1051	Rapproché	09 08 50		Indivision	Les Quatre Vents	Mme GRAPPE Françoise Françoise née Guillard	GRAPPE Jean	12/04/1955	Quenne	1 rue de l'Eglise	93300	ESCOUVES STE CATHÉRIE
ESCOUVES SECTION 04												
85	Rapproché	00 34 40		Propriété/Société	Place du Saule	M. DENARD Michel François	Mme BENOISTE Bernadette Françoise	16/02/1936	Esclapartés	21 rue des esclapartés	93290	ESCOUVES STE CATHÉRIE
79	Rapproché	00 33 35		Indivision	Place du Saule	M. BENOISTE Françoise Marie		19/12/1940	Montigny La Rivière	21 rue Pierre de Coubertin	93300	CHAMPS SUR YONNE
89	Rapproché	00 04 30		Indivision	Place du Saule	M. DENARD Claude Jacques	Mme BENOISTE Bernadette Françoise	24/09/1947	Esclapartés	51 rue Alfred Belmonet	93310	ST CLAUDE

105	Rapproché	09 15 27		Propriété	Place du Saule	M. BOUILLON Arnaud Charles		14/02/1985	Chateaufort Ailly	6 rue Lamour	93500	AMBIELLEME
106	Rapproché	09 08 11		Propriété	Place du Saule	M. BOUILLON Arnaud Charles		14/02/1985	Chateaufort Ailly	6 rue Lamour	93500	AMBIELLEME
181	Rapproché	01 40 39		Indivision	Place du Saule	M. BOUSSARD Michel Fabien Henri	Mme BOUSSARD Françoise Claude	25/04/1940	Avonine	Cité 12 - 13 rue de l'Eglise	93300	ESCOUVES STE CATHÉRIE
110	Rapproché	00 18 36		Propriété	Place du Saule	M. CARISTE Michel Jean		04/07/1954	Avonine	21 rue Henri Rogault	93300	CHAMPS SUR YONNE
820	Rapproché	09 03 10		Indivision	Place du Saule	M. CHARRIER Marcot Henri	Mme CHARRIER Françoise Suzanne née Andé	13/12/1909	?	4 rue des Pêches	93280	MONTIGNY
872	Rapproché	00 30 00		Indivision	Place du Saule	M. COUGET Michel Nils Henri	Mme COUGET Nicole Lucienne née Bergot	03/03/1941	Dreuilles les Bains	2 rue Eugène Brun	93500	CHAMPS SUR YONNE
114	Rapproché	00 11 44		Indivision	Place du Saule	M. COUGET Michel Nils Henri	Mme COUGET Nicole Lucienne née Bergot	03/03/1941	Dreuilles les Bains	2 rue Eugène Brun	93500	CHAMPS SUR YONNE
91	Rapproché	02 43 28		Propriété	Place du Saule	M. COUSIN Sylvain Denis		17/01/1953	Paris	17 rue des Carreaux	93100	CHAMPS SUR YONNE
101	Rapproché	00 38 33		Indivision	Place du Saule	M. DEMETS Arlene Théophile	Mme DEMETS Lydia Lucienne née Dubois	01/02/1945	St Maurice sur Arnyon	2 rue de Toussaint	93100	CHAMPS SUR YONNE
106	Rapproché	09 23 05		Indivision	Place du Saule	M. DEMETS Arlene Théophile	Mme DEMETS Lydia Lucienne née Dubois	01/02/1945	St Maurice sur Arnyon	2 rue de Toussaint	93100	CHAMPS SUR YONNE

128	Rapproché	02 10 20		Indivision	Plaine de Saclay	M. DEMETS Antoine Théophile	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Deltat	03/06/1935	St Maurice sur Argençon	2 Rue de Toussac	82200	CHAMPS SUR YVERNE
146	Rapproché	03 70 20		Indivision	Plaine de Saclay	M. DEMETS Antoine Théophile	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Deltat	03/06/1935	St Maurice sur Argençon	2 Rue de Toussac	82290	CHAMPS SUR YVERNE
157	Rapproché	00 27 31		Indivision	Plaine de Saclay	M. DEMETS Antoine Théophile	Mme DEMETS Lydie Lucienne née Deltat	03/06/1935	St Maurice sur Argençon	2 Rue de Toussac	82290	CHAMPS SUR YVERNE
182	Rapproché	00 09 10		Indivision	Plaine de Saclay	M. DEROUIN Bertrand Philippe	Mme DEROUIN Myriam Dominique née Coste	05/02/1955	Reuilly	18 Rue D'Aumont - Etc. 8	75009	PARIS
183	Rapproché	00 05 50		Indivision	Plaine de Saclay	M. DEROUIN Bertrand Philippe	Mme DEROUIN Myriam Dominique née Coste	05/02/1955	Reuilly	18 Rue D'Aumont - Etc. 8	75009	PARIS
184	Rapproché	00 06 05		Indivision	Plaine de Saclay	M. DEROUIN Bertrand Philippe	Mme DEROUIN Myriam Dominique née Coste	05/02/1955	Reuilly	18 Rue D'Aumont - Etc. 8	75009	PARIS
18	Rapproché	00 14 20		Propriétaire	Plaine de Saclay	M. DUBON Jean-Louis M. SEQUENOY Pascal		7	7	La Cour Dorée	89250	ESCOUVES STE CROIXE
102	Rapproché	02 55 00		Indivision	Plaine de Saclay	M. DURANT Paul Pascal		04/03/1953	Yverles	88 Grande Rue	89210	VERCELLES
77	Rapproché	00 13 40		Indivision	Plaine de Saclay	M. DURANT Guy	Mme DURANT Marie Claire née Rodier	07/11/1950	Autonne	4 rue Paul-Bert	81250	VAUCELLES
151	Rapproché	02 18 00		Propriétaire	Plaine de Saclay	M. DURANT Paul Pascal		14/03/1954	Autonne	10 rue Durand	81400	AUTONNE

71 a	Rapproché	06 16 00		Propriétaire	Plaine de Saclay	M. ENZLE Jean-Charles Robert		20/04/1916	Champs sur Yverne	23 route de Toussac	82200	CHAMPS SUR YVERNE
71 b	Rapproché	01 12 30		Propriétaire	Plaine de Saclay	M. ENZLE Jean-Charles Robert		20/04/1916	Champs sur Yverne	23 route de Toussac	82200	CHAMPS SUR YVERNE
71 c	Rapproché	00 07 45		Propriétaire	Plaine de Saclay	M. ENZLE Jean-Charles Robert		20/04/1916	Champs sur Yverne	23 route de Toussac	82200	CHAMPS SUR YVERNE
83	Rapproché	00 03 00		Propriétaire	Plaine de Saclay	M. ENZLE COURTET Jean-Marc		04/01/1938	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	89200	ESCOUVES STE CROIXE
85	Rapproché	00 10 00		Propriétaire	Plaine de Saclay	M. ENZLE COURTET Jean-Marc		04/01/1938	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	89200	ESCOUVES STE CROIXE
94	Rapproché	00 17 00		Propriétaire	Plaine de Saclay	M. ENZLE COURTET Jean-Marc		04/01/1938	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	89200	ESCOUVES STE CROIXE
104	Rapproché	00 10 41		Indivision	Plaine de Saclay	M. ENZLE COURTET Jean-Marc	Mme ENZLE Lucette Rosale née Dalmayrac	04/06/1949	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	89200	ESCOUVES STE CROIXE
147	Rapproché	00 15 27		Indivision	Plaine de Saclay	M. ENZLE COURTET Jean-Marc	Mme ENZLE Lucette Rosale née Dalmayrac	04/06/1949	Champs	Cité 9 - 23 route de Vaux	89200	ESCOUVES STE CROIXE
104	Rapproché	02 10 00		Indivision	Plaine de Saclay	M. JACQUES Damien Emile et Cyril		02/05/1987	Autonne	Tray des Moutons	21000	DUON
82	Rapproché	00 17 00		Indivision	Plaine de Saclay	M. JACQUES Damien Emile et Cyril		02/05/1987	Autonne	Tray des Moutons	21000	DUON

101	Rapporche	02 34 90		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		01/01/1991	Alsace	28 rue Auguste Herber	69290	VINCELLES
82	Rapporche	00 37 99		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		01/01/1991	Alsace	28 rue Auguste Herber	69290	VINCELLES
103	Rapporche	02 30 90		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas	Mme JACQUET Françoise Inconnue Saubin	04/07/1927	Vosges	171 Grande Rue	69290	VINCELLES
83	Rapporche	00 37 90		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas	Mme JACQUET Françoise Inconnue Saubin	04/07/1927	Vosges	171 Grande Rue	69290	VINCELLES
149	Rapporche	02 06 10		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		19/02/1938	Alsace	18 rue du Massif	69121	CHARLEVY
156	Rapporche	01 32 05		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		19/02/1938	Alsace	18 rue du Massif	69121	CHARLEVY
81	Rapporche	00 24 85		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		01/01/1991	Vosges	151 Grande Rue	69290	VINCELLES
95	Rapporche	00 03 75		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		01/01/1991	Vosges	151 Grande Rue	69290	VINCELLES
92	Rapporche	00 18 10		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		24/11/1912	Champagne Alsace	5 Rue des Moulin	69183	COLLIGNY LA VERRÉE
141	Rapporche	01 49 17		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas	Mme JACQUET Françoise Inconnue Saubin	09/01/1916	Alsace	Château - 2 rue des Moulin	69180	ESCOURVALLE CARRELE

115	Rapporche	00 38 00		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		24/01/1916	Alsace	18 rue des Moulin	69110	CLAY
87	Rapporche	00 21 45		Propriété	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		2	1	Place de l'Église	69165	COLLIGNY LA VERRÉE
85	Rapporche	00 22 10		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		2	2	2	69220	VINCELLES
94	Rapporche	00 38 00		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		15/02/1910	Vosges	9 Rue des Moulin	74400	HOUILLIERS
98	Rapporche	00 38 00		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		10/01/1925	Vosges	18 rue des Moulin	75018	PARIS
131	Rapporche	01 49 39		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		18/02/1916	Alsace	13 rue de l'Église	69180	ESCOURVALLE CARRELE
107	Rapporche	01 11 00		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		01/01/1991	Vosges	8 rue St Jacques	73165	LIVIGNY SUR RHODANNE
80	Rapporche	00 14 40		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		24/01/1916	Alsace	13 rue de l'Église	69180	ESCOURVALLE CARRELE
78	Rapporche	00 11 45		Régularité	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		18/02/1916	Alsace	13 rue de l'Église	69180	ESCOURVALLE CARRELE
89	Rapporche	00 05 70		Indivision	Plaine du Saubin	M. JACQUET Eberne Les Robert Nicolas		24/01/1916	Alsace	13 rue de l'Église	69180	ESCOURVALLE CARRELE

119	Rapproché	00 14 02		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme BOLAÏET Marcelle née Bocher	BOULÏET Louis	7	7	1 Rue St Jacques	76000	PARIS
16	Rapproché	00 18 00		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme BOURGET Elizabeth Marie Françoise née Tackoen	BOURGET Agnès	15/08/1936	Vincennes	11 Rue Wilhelmsstrasse	93003	BOULOGNE
181	Rapproché	01 08 99		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme BOUSSAÏNET Emme née Grand	BOUSSAÏNET Michel	16/05/1944	Estroles Ste Genevieve	Côte 12 - 13 Rue de l'Église	83150	ESCALONS STE GENEVIEVE
120	Rapproché	00 14 00		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme CAHILLON Raymondette Adèle		09/07/1934	Sceaux	11 Rue André Malraux	92130	COLOMBES LA VERRÉE
100	Rapproché	00 03 70		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme CHAMPIER Suzanne Genevieve née Anzie	CHAMPIER Marcel	02/02/1910	3	4 Rue de Paris	91150	MONTGERON
121	Rapproché	00 20 90		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme COUGUÏ Nicolas Louise née Rogier	COUGUÏ Raphaël	24/02/1940	St Pierre de la Grosse	2 Rue Eugène Brin	94950	CHAMPFLEURY SUR MARNE
124	Rapproché	00 13 95		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme COUGUÏ Rodolphe Louise née Brézet	COUGUÏ Rodolphe	24/08/1950	Wanancourt de Vincennes	2 Rue Eugène Brin	94950	CHAMPFLEURY SUR MARNE
125	Rapproché	00 10 30		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DEMÉTS Edyline Lucienne née Dabois	DEMÉTS Antoine Théophile	05/02/1940	Les Romains	2 Rue de Toulous	2 Rue de Toulous	CHAMPS SUR YONNE
126	Rapproché	00 23 05		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DEMÉTS Lydie Lucienne née Dabois	DEMÉTS Antoine Théophile	01/02/1940	Les Romains	2 Rue de Toulous	2 Rue de Toulous	CHAMPS SUR YONNE
103	Rapproché	01 10 20		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DÉPAYS Lydie Lucienne née Débes	DEMÉTS Antoine Théophile	04/02/1940	Les Romains	2 Rue de Toulous	2 Rue de Toulous	CHAMPS SUR YONNE

148	Rapproché	08 10 30		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DÉPAYS Lydie Lucienne née Débes	DEMÉTS Antoine Théophile	04/02/1940	Les Romains	2 Rue de Toulous	2 Rue de Toulous	CHAMPS SUR YONNE
157	Rapproché	09 22 23		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DÉPAYS Lydie Lucienne née Débes	DEMÉTS Antoine Théophile	04/02/1940	Les Romains	2 Rue de Toulous	2 Rue de Toulous	CHAMPS SUR YONNE
182	Rapproché	00 09 30		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DÉROUBAN Hélène Dominique née Coum	DÉROUBAN Bertrand Philippe	21/05/1952	Paris	2 Rue des Fyffelles	92150	NEUILLY
183	Rapproché	00 05 00		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DÉROUBAN Hélène Dominique née Coum	DÉROUBAN Bertrand Philippe	21/05/1952	Paris	2 Rue des Fyffelles	92150	NEUILLY
184	Rapproché	00 08 10		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DÉROUBAN Hélène Dominique née Coum	DÉROUBAN Bertrand Philippe	21/05/1952	Paris	2 Rue des Fyffelles	92150	NEUILLY
101	Rapproché	01 11 00		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DEZEVIERE Sylviane Marie Lucie née Karsone	DEZEVIERE	01/09/1946	Tomerze	Rue de la Cour	72160	EVRONVILLE SUR VEHRÉS
102	Rapproché	01 11 00		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme DEZEVIERE Sylviane Marie Lucie née Karsone	DEZEVIERE	01/09/1946	Tomerze	Rue de la Cour	72160	EVRONVILLE SUR VEHRÉS
79	Rapproché	00 23 20		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme GAYRAT Dominique Nicole Marie Lucie née Bissacat	GAYRAT	04/05/1953	Montreuil La Plaine	40 Rue de la Chapelle	92150	PARIS
77	Rapproché	00 03 40		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme GIBALDI Marie Claude née Fournier	GIBALDI Guy	26/04/1932	Chelles Ste Genevieve	4 Rue Paul Bert	20900	VINCENNES
144	Rapproché	01 03 43		Indonésie	Plaine de Saïché	Mme HAZET Lucette Nicole née HAZEN	HENRI-COURBIET Marie	29/02/1918	Aspy	Côte 9 - 23 Rue de Vaux	89300	ESCALONS STE CATHÉRIE

142	Rapproché	00 55 27		Industrie	Plaine de Saône	Mme BERTRAND Lucette Nicole née Thérèse	RENRIE-COURMET Alsace	210219120	Agg	Cité G. 23 rue de Vaux	89200	ESCOLVES STE CATHIE
148	Rapproché	02 59 90		Industrie	Plaine de Saône	Mme JACQUET Nicole Véronique Stéphanie	JACQUET Robert	047121929	Distric en Champagne	121 Grande Rue	89000	VINCELLES
82	Rapproché	00 53 90		Industrie	Plaine de Saône	Mme JACQUET Andrée Véronique Stéphanie	JACQUET Robert	047121929	Distric en Champagne	121 Grande Rue	89000	VINCELLES
145	Rapproché	00 50 90		Industrie	Plaine de Saône	Mme JACQUET Marie Odile Jean Balz		140219159	Auxerre	28 rue Auguste Perrot	89100	VINCELLES
87	Rapproché	00 52 90		Industrie	Plaine de Saône	Mme JACQUET Marie Odile Jean Balz		140219159	Auxerre	28 rue Auguste Perrot	89100	VINCELLES
100	Rapproché	01 21 00		La Poste	Plaine de Saône	Mme JERON Marie-Christine née Louise	JERON Gérard	210019100	Meilly	30 rue Sébastien	89100	VINCELLES
78	Rapproché	00 51 45		Structure	Plaine de Saône	Mme KÉVINTE Nicole Marie née Françoise	PIKOTTE Charles	050019188	?	1 avenue Richeland	55100	PARIS
141	Rapproché	01 48 12		Industrie	Plaine de Saône	Mme KLOTTE Geneviève Genevieve Brigitte	KLOTTE Michel	180019155	Châlonn Saône	Cité G. 2 rue des JOSEPH	89200	ESCOLVES STE CATHIE
84	Rapproché	00 14 00		Industrie	Plaine de Saône	Mme LAFONNE Jacqueline Elisabeth Antonette née Duranton		24019102	Les Evreaux	Cité M. Bouquet 3 Tron Victor Claude	89800	AUXERRE
91	Rapproché	00 00 30		Propriété et Location	Plaine de Saône	Mme VASSEUR Lucie Camille née Margot	M. VASSEUR Paul	010019190	Ouzouer	2 rue de Vauban	89200	SURMENE

72	Rapproché	06 20 20		Propriétaire	Plaine de Saône	SAS PHARMAC				Rue Sébastien	89200	VINCELLES
74	Rapproché	01 24 20		Propriétaire	Plaine de Saône	SAS PHARMAC				Rue Sébastien	89200	VINCELLES
75	Rapproché	00 57 20		Propriétaire	Plaine de Saône	SAS PHARMAC				Rue Sébastien	89200	VINCELLES
76	Rapproché	00 25 20		Propriétaire	Plaine de Saône	SAS PHARMAC				Rue Sébastien	89200	VINCELLES
ESCOLVES, SECTION DE												
32	Rapproché	00 04 20		Propriétaire	Vers le sud	Communauté de Communes d'Escoves Ste Cathie				Marie	89200	ESCOLVES STE CATHIE
20	Rapproché	00 07 00		Propriétaire/Structure	L'Hexagone Nord	M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Monique née Trépoche	180219104	Escoves Ste Cathie	11 rue des clochers	89200	ESCOLVES STE CATHIE
31	Rapproché	00 15 00		Propriétaire/Structure	Vers le sud	M. BERNARD Michel François	Mme BERNARD Monique née Trépoche	180219104	Escoves Ste Cathie	11 rue des clochers	89200	ESCOLVES STE CATHIE
3	Rapproché	00 01 20		Industrie	L'Hexagone Nord	M. BONNET Claude Jacques	Mme BONNET Danièle Odile Jeanne née Marie	260019102	Escoves Ste Cathie	51 avenue Alfred Bonnet	92980	ST LOUIS
16	Rapproché	00 07 20		Industrie	Vers le sud	M. BOULLE Julien Maurice	Mme BOULLE Béatrice Françoise née Marie Berni	110019106	Vincelles	27 rue du Petit des dunes	89000	AUXERRE

1	Régence	00 14 30		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. BOUSSARD Jean-Michel Fabien Mont		21/05/1972	Auvergne	2 Rue de l'Eglise	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
2	Régence	00 48 00		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. BOUSSARD Jean-Michel Fabien Mont		21/05/1972	Auvergne	2 Rue de l'Eglise	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
29	Régence	00 06 30		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. BOUSSARD Jean-Michel Fabien Mont		21/05/1972	Auvergne	2 Rue de l'Eglise	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
35	Régence	00 01 30		Non Propriétaire	Versirru	M. BOUSSARD Jean-Michel Fabien Mont		21/05/1972	Auvergne	2 Rue de l'Eglise	89100	ESCOLIVES STE CAMELLE
1	Régence	00 14 30		Indivision	L'Escurie Mont	M. BOUSSARD Michel Fabien Mont	Mme BOUSSARD Elisabeth Jeanne	21/04/1940	Auvergne	Cité 10 - 18 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
4	Régence	00 48 30		Indivision	L'Escurie Mont	M. BOUSSARD Michel Fabien Mont	Mme BOUSSARD Elisabeth Jeanne	21/04/1940	Auvergne	Cité 10 - 18 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
27	Régence	00 06 30		Indivision	L'Escurie Mont	M. BOUSSARD Michel Fabien Mont	Mme BOUSSARD Elisabeth Jeanne	21/04/1940	Auvergne	Cité 10 - 18 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
35	Régence	00 01 30		Indivision	Versirru	M. BOUSSARD Michel Fabien Mont	Mme BOUSSARD Elisabeth Jeanne	21/04/1940	Auvergne	Cité 10 - 18 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
21	Régence	01 07 30		Indivision	L'Escurie Mont	M. CHAPOTOT Daniel Daniel		21/04/1952	Alsace	59 Avenue de St Georges	89000	AUXCHRE
24	Régence	00 31 30		Indivision	L'Escurie Mont	M. DORTCHER Philippe	Mme DORTCHER Pascale Françoise Françoise	21/05/1958	Auvergne	Zone de Clamart	89200	VINCULUS

26	Régence	00 09 30		Indivision	L'Escurie Mont	M. GIBRARD Philippe	Mme DORTCHER Pascale Françoise Françoise	20/05/1958	Auvergne	Zone de Clamart	89200	VINCULUS
16	Régence	00 15 30		Propriétaire	Plan de Saule	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 12 - 2 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
2	Régence	00 31 30		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 12 - 2 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
25	Régence	00 10 30		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 12 - 2 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
25	Régence	00 12 30		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 12 - 2 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
27	Régence	00 25 45		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 12 - 2 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
23	Régence	00 07 30		Non Propriétaire	Versirru	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 10 - 18 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
27	Régence	00 23 30		Non Propriétaire	Versirru	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 10 - 18 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
28	Régence	00 06 00		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 10 - 18 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE
212	Régence	00 18 30		Non Propriétaire	L'Escurie Mont	M. GIBRARD Albert Jean		12/06/1972	Auvergne	Cité 10 - 18 rue de l'église	89200	ESCOLIVES STE CAMELLE

25	Rapport	04/04/20		No Propriétaire	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude		6206/0315	Auxerre	Côtes 12 - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
7	Rapport	03/03/10		Indivision	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
2	Rapport	06/07/00		Indivision	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
25	Rapport	06/10/70		Indivision	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
26	Rapport	09/11/30		Indivision	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
27	Rapport	01/05/40		Indivision	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
31	Rapport	06/02/90		Indivision	Vente au	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
37	Rapport	03/21/13		Indivision	Vente au	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
114	Rapport	06/04/90		Indivision	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
115	Rapport	06/04/90		Indivision	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ

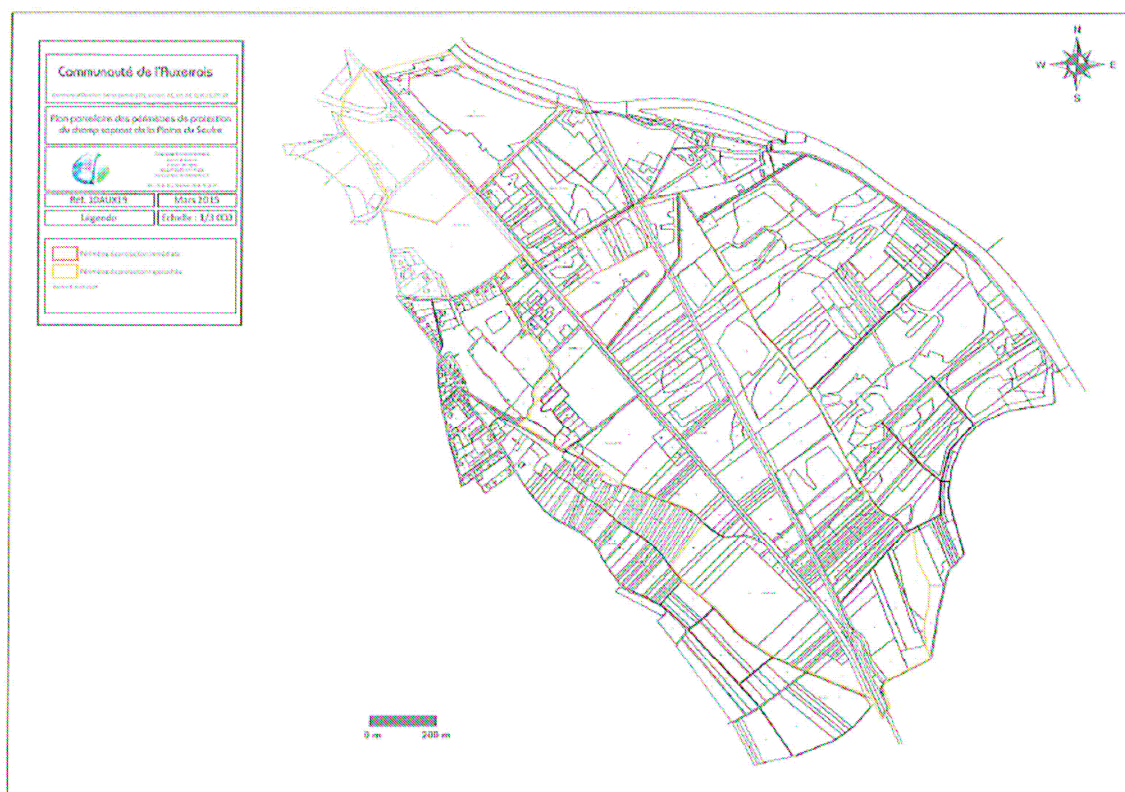
25	Rapport	04/04/20		Indivision	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude	Mme GIRARD Pierrette Fernande non déclaré	25/01/0314	Esculives Ste Cathé	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
7	Rapport	09/10/30		No Propriétaire	L'Honneur Mort	M. GIRARD Jean Claude		25/01/0314	Auxerre	Côtes 18A - 2 rue de l'Église	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
54	Rapport	03/03/00		Indivision	Vente au	M. GIRARD Philippe Maurice		11/03/0315	Esculives	Côtes 24 - 3 rue des capucins	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
21	Rapport	01/07/70		Indivision	L'Honneur Mort	Mlle CLAUDETTE Annie		11/05/0312	Villedieu	40 Grande Rue	89200	VILLEDIEU
13	Rapport	00/13/30		Régularisation	L'Honneur Mort	Régularisation de l'équipement des Transports de Récoltes et des Routes				Zone Village	89000	ALJOUIN
12	Rapport	00/02/70		Régularisation	L'Honneur Mort	Régularisation de l'équipement des Transports de Récoltes et des Routes				Zone Village	89000	ALJOUIN
20	Rapport	00/07/10		Propriété indivision	L'Honneur Mort	Mme BERNARD Martine née TRIBAUDAT	BERNARD Michel	05/02/0310	St Pierre Colons	Côtes 25 - 15 rue des capucins	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
11	Rapport	00/15/40		Propriété indivision	Vente au	Mme BERNARD Martine née TRIBAUDAT	BERNARD Michel	05/02/0310	St Pierre Colons	Côtes 25 - 15 rue des capucins	89100	ESCOLIVES STE CATHÉ
4	Rapport	00/05/30		Indivision	L'Honneur Mort	Mme BOULET Danielle Marie Jacqueline née	BOULET Claude	14/08/1959	CHABIS	13 avenue Alfred Bédarrides	89110	ST CLÉMENT
52	Rapport	00/07/10		Indivision	Vente au	Mme BOULET Marie Madeleine Marie Madeleine née Dumal	BOULET Lucien	13/09/1924	Neuilly	17 rue du grand St Jacques	89100	AUXERRE

1	Rapporté	00 14 10		Indivision	L'Homme Mort	Mme EUGENIE Louise née GODEF	BOUSSARD Michel	20/05/2014	Escalier Ste Camille	Cité 12 - 13 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
6	Rapporté	00 18 30		Indivision	L'Homme Mort	Mme EUGENIE Louise née GODEF	BOUSSARD Michel	20/05/2014	Escalier Ste Camille	Cité 12 - 13 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
29	Rapporté	00 06 10		Indivision	L'Homme Mort	Mme EUGENIE Louise née GODEF	BOUSSARD Michel	20/05/2014	Escalier Ste Camille	Cité 12 - 13 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
30	Rapporté	00 02 30		Indivision	Vers le nu	Mme EUGENIE Louise née GODEF	BOUSSARD Michel	16/03/2014	Escalier Ste Camille	Cité 12 - 13 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
31	Rapporté	01 07 30		Multifonct	L'Homme Mort	Mme CHRYSTINE Odette née MAYER	GIROUIN	02/11/1974	Viviande	43 Grande Rue	80200	VINCIELES
24	Rapporté	00 17 30		Indivision	L'Homme Mort	Mme BRONNER Françoise Germaine née LAFITE	BRONNER Philippe	22/05/1950	Autre	Cité 430 - 34 rue des Carreaux	80200	FREQUEBERT
20	Rapporté	00 09 30		Indivision	L'Homme Mort	Mme BRONNER Françoise Germaine née LAFITE	BRONNER Philippe	22/05/1950	Autre	Cité 430 - 34 rue des Carreaux	80200	FREQUEBERT
14	Rapporté	00 03 30		Multifonct	Vers le nu	Mme GIRARD Marie Thérèse Marie née GODARD	GIRARD	17/04/2015	Sommaire	Cité 26 - 6 rue des Capucins	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
7	Rapporté	00 03 30		Indivision	L'Homme Mort	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
3	Rapporté	00 07 00		Indivision	L'Homme Mort	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE

25	Rapporté	00 01 30		Indivision	L'Homme Mort	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
26	Rapporté	00 02 30		Indivision	L'Homme Mort	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
27	Rapporté	00 28 40		Indivision	L'Homme Mort	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	21/01/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
33	Rapporté	00 07 00		Indivision	Vers le nu	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
27	Rapporté	00 21 30		Indivision	Vers le nu	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
28	Rapporté	00 04 00		Indivision	L'Homme Mort	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
213	Rapporté	00 06 00		Indivision	L'Homme Mort	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
215	Rapporté	00 04 00		Indivision	L'Homme Mort	Mme GIRARD Pierrette Fernande née GODARD	GIRARD Jean	20/04/1938	Quatre	2 rue de l'Eglise	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
4	Rapporté	00 01 30		Propriétaire	L'Homme Mort	Mme JOSSIN Lucie Annelise née LAUREY	JOSSIN Henry	14/02/1971	?	?	80200	VINCIELES
10	Rapporté	00 04 30		Propriétaire	L'Homme Mort	Mme JOSSIN Lucie Annelise née LAUREY	JOSSIN Henry	14/02/1971	?	?	80200	VINCIELES

30	Rapporté	00 09 30		Propriétaire	L'Homme Mort	Mme LECIAT Simone née HENRI	LECIAT Roger	01/04/1900	Marchés aux Ormes	Cité 26 - 6 rue du Bois	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
204	Rapporté	00 04 30		Propriétaire	L'Homme Mort	Mme LECIAT Simone née HENRI	LECIAT Roger	01/04/1900	Marchés aux Ormes	Cité 26 - 6 rue du Bois	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
203	Rapporté	00 05 30		Propriétaire	L'Homme Mort	Mme LECIAT Simone née HENRI	LECIAT Roger	01/04/1900	Marchés aux Ormes	Cité 26 - 6 rue du Bois	80200	ESCOLIVES STE CAMILLE
21	Rapporté	00 07 30		Indivision	L'Homme Mort	Mme KAPPE Annelise née CHAPPEL	KAPPE Max	12/05/1905	Autre	17 Grande Rue	80200	VINCIELES
24	Rapporté	00 01 30		Indivision	Vers le nu	Mme SERRANE Bernadette Andrée née GIBAUD	SERRANE Dominique	06/04/1951	Indivision	Tout Haut Best	80200	VINCIELES

PLAN PARCELLAIRE





PRÉFET DE L'YONNE

DIRECTION DES
COLLECTIVITÉS ET DES
POLITIQUES PUBLIQUES

Auxerre, le 13 décembre 2016

SERVICE ENVIRONNEMENT

**LISTE DÉPARTEMENTALE
D'APTITUDE AUX FONCTIONS
DE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR
AU TITRE DE L'ANNÉE 2017-**

VU le Code de l'Environnement ;

VU LE Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, modifiée notamment par la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2015 portant composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur ;

Vu la liste des candidatures ;

VU le procès-verbal de la réunion de la commission départementale réunie le 22 novembre 2016 chargée d'établir cette liste ;

- Mme Catherine BARON
Secrétaire de mairie en retraite

- M. Dominique BREUILLE
Médecin, journaliste, écrivain

- M. Michel BREUILLE
Ingénieur divisionnaire de l'agriculture à la retraite

- M. Christian CHARBONNIERAS
Trésorier principal du trésor public en retraite

- M. Michel DROUELLE
Inspecteur de la poste en retraite
- M. Gérard FARRE – SEGARRA
Colonel honoraire de gendarmerie
- M. Pascal FOUGERE
Directeur de la Poste en retraite
- Mme Geneviève GARCIA
Directrice générale adjointe à la mairie de Reims en retraite
- M. Pascal GIEVIS
Greffier en chef du tribunal des armées en retraite
- M. Pierre GUIJON
Chargé d'affaires à France Télécom en retraite
- M. José JACQUEMAIN
Inspecteur de l'éducation nationale en retraite
- M. Jean-Paul MONTMAYEUL
Inspecteur central des douanes en retraite
- M. René MOREAU
Ingénieur divisionnaire à la direction de l'équipement en retraite
- M. André PATIGNIER
Officier de gendarmerie honoraire
- M. Pascal RIVIERE
Agriculteur (activité d'entreprise de travaux agricoles)
- M. Michel SCHAEGIS
Colonel de l'armée de terre honoraire
- Mme Carole VOLPOET
Responsable d'un service urbanisme et environnement

La Premier conseillère
auprès du tribunal administratif de Dijon

Marie Eve LAURENT



PREFET DE L'AUBE

PREFECTURE

DIRECTION DES COLLECTIVITES
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

ARRETE n° DCDL-BCLI 2016351-0006

Bureau des collectivités locales et de
l'intercommunalité

**Syndicat intercommunal d'assainissement et
d'irrigation de la vallée de la Vanne et de ses
affluents**

Arrêté de substitution

Transformation en syndicat mixte

LA PREFETE DE L'AUBE

LE PREFET DE L'YONNE

Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L.5211-1 à L.5211-62 du code général des collectivités territoriales portant disposition communes aux établissements publics de coopération intercommunale, notamment l'article L.5214-21 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 53-3295 du 21 octobre 1953 portant création du syndicat intercommunal d'assainissement et d'irrigation de la vallée de la Vanne et de ses affluents ;

VU les arrêtés interpréfectoraux n° 68-5640 (Aube) -n° 68-352 (Yonne), n° 79-4309 (Aube) -n° 79-897 (Yonne), n° 83-2068 (Aube) -n° 83-150 (Yonne), n° 90-498 A, n° 95-3646 A (Aube) -n° 95-045 (Yonne), et n° 2015092-0001 portant modifications du syndicat intercommunal d'assainissement et d'irrigation de la vallée de la Vanne et de ses affluents ;

VU l'arrêté interpréfectoral n° DCDL-BCLI 201642-0001 du 11 février 2016 portant substitution des communes nouvelles d'"Aix-Villemaur-Pâlis" (Aube) et "Les vallées de la Vanne" (Yonne) au sein du syndicat intercommunal d'assainissement et d'irrigation de la vallée de la Vanne et de ses affluents ;

CONSIDERANT l'arrêté préfectoral n° DCDL-BCLI-20163470001 du 12 décembre 2016 portant modifications statutaires de la communauté de communes des portes du Pays d'Othe par la prise de la compétence GEMAPI ;

SUR proposition des secrétaires généraux des préfetures de l'Aube et de l'Yonne,

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Préfète du Département de l'Aube
2, Rue Pierre Labonde CS 20372 – 10025 TROYES CEDEX – TELEPHONE 03 25 42 35 00 – TELECOPIEUR 03 25 73 77 26 – prefecture@aubes.gouv.fr

ARRETEMENT

Article 1^{er} : La communauté de communes des portes du Pays d'Othe se substitue aux communes de Bucey-en-Othe, Estissac, Fontvannes et Neuville-sur-Vanne au sein du syndicat mixte intercommunal d'assainissement et d'irrigation de la vallée de la Vanne et de ses affluents.

Article 2 : L'article 1er des statuts dudit syndicat est rédigé comme suit :

Les communes de :

- Aix-Villemaur-Pâlis, Paisy-Cosdon, Rigny-le-Ferron, Saint-Benoist-sur-Vanne et Vulaines (Aube)

- Bagneaux, Flacy, Foissy-sur-Vanne, Les-Sièges, Maillot, Malay-le-Grand, Malay-le-Petit, Molinons, Pont-sur-Vanne, Sens, Les vallées de la Vanne, Villeneuve l'Archevêque et Villiers-Louis (Yonne),

La communauté de communes des portes du Pays d'Othe pour les communes de Bucey-en-Othe, Estissac, Fontvannes et Neuville-sur-Vanne (Aube).

sont constituées en un syndicat de communes en vue d'assurer les opérations relatives aux travaux d'assainissement et d'irrigation du bassin de la rivière de la Vanne et de ses affluents.

S'agissant des communes :

- d'**Aix-Villemaur-Pâlis**, la compétence du syndicat s'applique sur le territoire de l'ancienne commune d'Aix-en-Othe pour la rivière La Nosle (de la limite du territoire de la commune de Villemoiron-en-Othe à la limite du territoire de Paisy-Cosdon) et sur le territoire de l'ancienne commune de Villemaur-sur-Vanne (département de l'Aube) ;

- **Les vallées de la Vanne**, la compétence du syndicat s'applique sur le territoire des anciennes communes de Chigy et Theil-sur-Vanne (département de l'Yonne).

Article 3 : Les autres articles des statuts restent inchangés.

Article 4: Les secrétaires généraux des préfectures de l'Aube et de l'Yonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée, à titre de notification, au président du syndicat mixte intercommunal d'assainissement et d'irrigation de la vallée de la Vanne et de ses affluents et aux maires des communes adhérentes.

A titre d'information, une copie sera adressée aux directeurs départementaux des finances publiques de l'Aube et de l'Yonne, aux directeurs départementaux des territoires de l'Aube et de l'Yonne et pour notification au receveur syndical.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Par ailleurs, cet arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de l'Aube et de la préfecture de l'Yonne.

Troyes, le 16 DEC. 2016

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général



Mathieu DUHAMEL

Auxerre, le 16 DEC. 2016

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale,



Françoise FUGIER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Sous-préfecture de Montargis
Bureau des Communes

AFFAIRE SUIVIE PAR : MME ZEMLIAKOFF
TÉLÉPHONE : 02.38.28.66.11
COURRIEL : ESTHÉRIE.ZEMLIAKOFF@LOIRET.GOUV.FR
RÉFÉRENCES DU COURRIEL : SYM01ComadAss16/CeBetz&CléryEXT/CompAss1NoncColl

ARRÊTÉ

portant extension des compétences
de la Communauté de communes du Betz et de la Cléry

Le Préfet du Loiret,
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-17 et L.5214-16 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2011 modifié portant création de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry ;

Vu la délibération n° 2016-048 du 27 septembre 2016 du conseil de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry sollicitant l'extension de ses compétences à l'assainissement non collectif ;

Vu les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes de Bazoches sur le Betz du 8 octobre 2016, de Chantecoq du 7 octobre 2016, de La Chapelle Saint Sépulture du 28 septembre 2016, de Courtemaux du 8 décembre 2016, de Courtenay du 17 octobre 2016, d'Ervauxville du 18 novembre 2016, de Foucherolles du 24 octobre 2016, de Louzouer du 20 octobre 2016, de Mérinville du 20 octobre 2016, de Pers en Gâtinais du 7 novembre 2016, de Saint Hilaire les Andresis du 25 octobre 2016, de Saint Loup de Gonois du 12 décembre 2016, de La Selle sur le Bied du 29 septembre 2016 et de Thorailles du 26 octobre 2016 approuvant cette extension de compétences ;

Considérant que les règles de majorité qualifiée prévues au Code général des collectivités territoriales sont remplies ;

Sur proposition des secrétaires généraux des préfectures du Loiret et de l'Yonne ;

➔ Adresse postale : 22-24, boulevard Paul Baudin 45207 MONTARGIS CEDEX - Télécopie : 02.38.98.64.66
Site internet : www.loiret.gouv.fr Préfecture du Loiret Standard : 0521.80.30.45 -

ARRÊTENT :

Article 1. :Est approuvé l'ajout d'une nouvelle compétence, dans le groupe des compétences optionnelles des statuts de la Communauté de communes du Betz et de la Cléry, rédigée comme suit :

- Protection et mise en valeur de l'environnement :
[...]
Assainissement non collectif ;


Article 2. : Les autres dispositions des statuts de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry restent inchangées ;

Article 3. : Les secrétaires généraux des préfectures du Loiret et de l'Yonne, les sous-préfets de Montargis et de Sens, le président de la Communauté de communes du Betz et de la Cléry et les maires des communes membres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de chaque Préfecture concernée, et dont une copie sera adressée aux Directeurs Régionaux des Finances Publiques et aux chefs des finances publiques territorialement compétents, aux Présidents des Conseils régionaux et Conseils Départementaux concernés, aux présidents des Associations des Maires concernées et aux Présidents des Unions Départementales des Maires Ruraux concernées.

Fait le **20 DEC. 2016**

A Auxerre,

Le Préfet de l'Yonne,
Pour le préfet,
La sous-préfète
Secrétaire générale de la préfecture,


Françoise FUGIER

A Orléans,

Le Préfet du Loiret,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Hervé JONATHAN

NB : Délais et voies de recours
(application de la Loi 2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article R. 421-5 du code de justice administrative).

Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet de la Région Centre-Val de Loire et du Loiret, 181, rue de Bourgogne – 45042 ORLÉANS Cedex 1 ;
- soit un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Place Beauvau – 75800 PARIS ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif, 28, rue de la Bretonnerie – 45000 ORLÉANS.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'Administration pendant deux mois.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BETZ ET DE LA CLERY

STATUTS

COMMUNES MEMBRES, DUREE, OBJET ET SIEGE

Article 1 : Constitution

Il est créé une communauté de communes entre les communes de :

BAZOCHES SUR LE BETZ
CHANTECOQ
COURTEMAUX
COURTENAY
ERVAUVILLE
FOUCHEROLLES
LA CHAPELLE SAINT SEPULCRE
LA SELLE SUR LE BIED
LOUZOUER
MERINVILLE
PERS EN GÂTINAIS
SAINT HILAIRE LES ANDRESIS
SAINT LOUP DE GONOIS
SAINT LOUP D'ORDON
THORAILLES

Elle prend le nom de « COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BETZ ET DE LA CLERY ».

Article 2 : Sièg

Le sièg de la communauté est fixé à la mairie de SAINT-HILAIRE-LES-ANDRESIS – 9, grande rue – 45 320 SAINT-HILAIRE-LES-ANDRESIS.

Article 3 : Durée

La communauté de communes est constituée pour une durée illimitée.

Article 4 : Objet et compétences

La communauté de communes a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

A titre obligatoire

Aménagement de l'espace communautaire

- Elaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT) ;

- Elaboration et suivi d'un schéma de secteur ;
- Élaboration et suivi du Plan Local d'Urbanisme (PLU) Intercommunal portant sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes ;
- Création, réalisation et gestion de Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire, à savoir les ZAC dont la surface de plancher est à plus de 80% à vocation économique ou touristique, même située sur le territoire d'une seule commune ;
- Elaboration, révision et animation de la Charte de Pays ;
- Définition d'un plan de déplacement communautaire ;
- Acquisitions et constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires.

Actions de développement économique

- Étude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des zones ou parcs d'activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires et touristiques futures qui sont d'intérêt communautaires à savoir les zones de plus d'un hectare à créer à compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant constitution de la Communauté de Communes ;
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire :
 - Accueil et assistance des entreprises et porteurs de projets en vue de l'implantation ou de la reprise d'activités économiques ;
 - Création, développement et gestion de pépinières d'entreprises, incubateurs d'entreprises, hôtels d'entreprises, ateliers relais et de leurs infrastructures visant à favoriser l'implantation ou le maintien d'entreprises sur le territoire de la communauté ;
 - Suivi et animation de procédures collectives et d'outils opérationnels de soutien au développement et à la restructuration du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture (OCMACS...);
 - Recensement des besoins locaux en formation, contribution à la mise en œuvre de formations professionnelles adaptées aux besoins des entreprises existantes ou souhaitant s'installer sur le territoire de la communauté ;
 - Conduite d'actions de promotion, de communication, de recherche d'investisseurs ;
 - Interventions conventionnelles pour l'attribution d'aides aux entreprises ;
 - Soutien à la mission locale pour l'emploi et à l'association Gâtinais Emploi.
- Actions de développement touristique :
 - Missions de service public de tourisme : accueil, information des visiteurs, promotion et animation touristique ;
 - Recensement et mise en valeur des richesses paysagères et patrimoniales du territoire d'intérêt communautaire.

A titre optionnel

- Voirie d'intérêt communautaire :

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire, à savoir les voiries de liaisons intercommunales extra-muros (s'entend également pour les communes traversées) appartenant aux communes et affectées aux besoins de la circulation routière et plus précisément :

- La route de Bazoches-sur-le-Betz à Courtenay ;
- La route d'Ervauville à Pers-en-Gâtinais ;
- La route d'Ervauville à Chantecoq ;
- La route de Louzouer à Courtemaux ;
- La route de Courtemaux à Thorailles ;
- La route de Courtenay à Chuelles ;
- La route de Courtenay à Cudot ;
- La route de Saint-Loup-de-Gonois à Mérimville ;
- La route de La-Selle-sur-Le-Bied à Griselles.

Telles que figurant au plan en annexe des présents statuts.

- Politique du logement et du cadre de vie :

Programme Local d'Habitat (PLH).

Mise en œuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

- Protection et mise en valeur de l'environnement :

Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

Politique climatique et énergétique (PCET).

Aménagement et entretien de la Cléry.

Assainissement non collectif.

- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire :

Construction, aménagement et entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- GYMNASSE et DOJO sis à Courtenay ;
- PISCINE sise à Courtenay.

- Action sociale :

Politiques en faveur des personnes âgées :

- MARPA de la Sainte Rose sise à Ervauville : participation aux instances délibératives de l'association de gestion, maîtrise d'ouvrage du foncier et des installations ;
- Développement des services relatifs au maintien à domicile ;
- Soutien aux associations d'aides à domicile.

Création, construction, extension, entretien, réhabilitation, remise aux normes, fonctionnement et animation d'équipements relatifs à la petite enfance :

- Création d'un réseau d'aides maternelles, relais assistantes maternelles ;
- Accueil collectif occasionnel (halte garderies) ;
- Accueil collectif permanent (crèches) ;
- Accueil familial (crèches familiales et assistantes maternelles).

Création, entretien et gestion de centre de loisirs hors accueil périscolaire.

A titre facultatif

Organisation, participation à des événements ou à des activités associatives de rayonnement communautaire et à vocation départementale, régionale ou nationale.

Contribution au soutien des activités du fonctionnement des collèges et de leurs annexes.

Article 5 : Réalisation de prestations de services ou d'opérations sous mandat

La communauté de communes peut confier par convention la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à ses communes membres.

De la même manière, les communes membres de la communauté peuvent par convention lui confier la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de leurs attributions.

La communauté de communes pourra assurer pour ses communes membres, dans le cadre d'une convention de mandat, l'exercice de tout ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage, dans les conditions prévues par la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée modifiée par l'ordonnance n° 2004-566 du 17 juin 2004.

Dans le cadre de ses compétences, et pour des motifs d'intérêt public local (solidarité, entraide intercommunale), la communauté de communes pourra assurer pour le compte d'autres collectivités, établissements publics de coopération intercommunale ou syndicats mixtes :

- Des études et des prestations de services dans les conditions définies par une convention signée par elle avec la collectivité, l'établissement public de coopération intercommunale ou le syndicat mixte,
- Et (ou) l'exercice de tout ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage, dans les conditions définies dans une convention de mandat signée avec la collectivité, l'établissement public de coopération intercommunale ou le syndicat mixte. Cette convention est régie par les dispositions de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée modifiée par l'ordonnance n° 20046566 du 17 juin 2004.

Dans le cas où la communauté assure une prestation de services pour le compte d'une commune membre, d'une autre collectivité, d'un établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte, les dépenses de fonctionnement correspondantes sont retracées dans un budget annexe, dont les recettes comprennent :

- Le produit des redevances ou taxes correspondant au service assuré,
- Les contributions de la collectivité ou de l'établissement au bénéfice duquel la prestation est assurée.

Les dépenses afférentes à la réalisation d'un investissement pour le compte d'une commune membre, d'une autre collectivité, d'un établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte, sont retracées budgétairement et comptablement comme opération sous mandat.

ORGANE DELIBERANT

Article 6 : Composition du Conseil et répartition des sièges des délégués

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry est fixé à 33 sièges, répartis comme suit entre ses membres :

Courtenay : 13
La Selle-sur-le-Bied : 3
Bazoches-sur-le-Betz : 3
Saint-Hilaire-Les-Andréis : 3
Ervauville : 1
Chantecoq : 1
Foucherolles : 1
Courtemaux : 1
Louzouër : 1
La Chapelle Saint-Sépulcre : 1
Saint-Loup-d'Ordon : 1
Pers-en-Gâtinais : 1
Thorailles : 1
Mérinville : 1
Saint-Loup-de-Gonois : 1

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Article 7 : Election des délégués, conditions d'exercice de leurs mandats, fonctionnement du conseil de communauté, rôle du Président, bureau

L'élection des délégués, les conditions d'exercice de leurs mandats, le fonctionnement du conseil de communauté, le rôle du Président, la composition et les attributions du bureau et d'une manière générale tout ce qui a trait au fonctionnement de la communauté de communes sont régis par les dispositions du Code Général des collectivités Territoriales.

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du **20 DEC. 2016**

Pour le Préfet,
Le secrétaire général,


Hervé JONATHAN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Sous-Préfecture de Montargis
Bureau des affaires communales
Affaire suivie par : C. Cousin

ARRETE

**Fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires
de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne**

Le préfet du Loiret
Chevalier dans l'ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Le préfet de l'Yonne
Chevalier dans l'ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 35 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-6-1 ;

Vu le décret n° 2015-1851 du 29 décembre 2015 authentifiant les chiffres des populations de métropole, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Loiret adopté par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 16 mars 2016 et arrêté par le Préfet du Loiret le 30 mars 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2011 modifié portant création de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2009 modifié portant création de la Communauté de Communes de Château-Renard ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2016 modifié portant fusion de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard et création de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne ;

Vu la notification de l'arrêté précité aux communes membres de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard ;

Considérant que l'article 3 de l'arrêté précité, intitulé « De la gouvernance » laissait aux communes un délai de 3 mois à compter de la date de publication dudit arrêté, ce délai ne pouvant en tout état de cause dépasser la date du 15 décembre 2016, pour que les communes membres du nouvel établissement public de coopération intercommunale se prononcent dans les conditions de majorité requises sur la mise en oeuvre du 2) du paragraphe I de l'article L 5211-6-1 du CGCT,

➔ 181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX 1 - Accueil du public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

☎ Standard : 0821.80.30.45 - Télécopie : 02.38.81.41.03 - Site internet : www.loiret.gouv.fr

Qu'à défaut de délibérations des communes concernées dans les conditions de majorité précitées, le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant est arrêté selon les modalités prévues aux II à V de l'article L 5211-6-1 du CGCT, conformément au tableau joint en annexe de l'arrêté précité,

Considérant que les conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard n'ont pas délibéré dans le délai qui leur était imparti sur la composition de l'organe délibérant de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne ;

Sur proposition des Secrétaires Généraux des Préfectures du Loiret et de l'Yonne ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} : Le nombre total des conseillers communautaires de la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne est fixé à **44 sièges**, répartis comme suit entre ses communes membres :

Communes	Nombre de sièges
Courtenay	8
Château-Renard	4
Saint-Germain-des-Prés	4
Douchy-Montcorbon	3
Triguères	2
Chuelles	2
La Selle sur le Bied	2
Bazoches sur le Betz	2
Saint-Hilaire-les-Andresis	2
La Selle en Hermoy	1
Gy-les-Nonains	1
Ervauville	1
Chantecoq	1
Melleroy	1
Saint-Firmin-des-Bois	1
Foucherolles	1
Courtemaux	1
Louzouer	1
Saint-Loup-d'Ordon	1
La Chapelle-Saint-Sépulcre	1
Pers-en-Gâtinais	1
Mérinville	1
Thorailles	1
Saint-Loup-de-Gonois	1
TOTAL	44


Article 2 : Les Secrétaires Généraux des Préfectures du Loiret et de l'Yonne, les présidents de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry et de la Communauté de Communes de Château-Renard ainsi que les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret et dont une copie sera adressée au Directeur Régional des Finances Publiques, au trésorier de Gien, aux Présidents du Conseil régional Centre Val de Loire et du Conseil Départemental du Loiret, au président de l'Association des Maires du Loiret et au Président de l'Union Départementale des Maires Ruraux du Loiret.

Fait le **20 DEC. 2016**

A Auxerre,

A Orléans,

Le Préfet de l'Yonne
Pour le préfet,
La sous-préfète
Secrétaire générale de la préfecture,


Françoise FUGIER

Le Préfet du Loiret


Nacer MEDDAH

NB : Délais et voies de recours (application de loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article R421-5 du code de justice administrative)
Dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- soit un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet de la Région Centre-Val de Loire, Préfet du Loiret, 181 rue de Bourgogne - 45042 - Orléans Cedex 1 ;
- soit un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Place Beauvau - 75800 - Paris ;
- soit un recours contentieux, adressé à M. le Président du Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnette - 45000 - Orléans

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'Administration pendant deux mois.

**ARRETE PREFECTORAL N°PREF/DCPP/SRC/2016/0734 du 23 décembre 2016
portant dissolution du Syndicat Mixte de la région de Briennon**

Article 1 : Le syndicat mixte de la Région de Briennon est dissous au 31 décembre 2016.

Article 2 : L'ensemble des biens droits et obligations du syndicat mixte de la région de Briennon est transféré au 1^{er} janvier 2017 à la communauté de communes « Serein Armance », établissement public à fiscalité propre, issu de la fusion des établissements publics à fiscalité propre du Florentinois et de Seignelay-Briennon.

Article 3 : L'ensemble du personnel employé par le syndicat mixte de la région de Briennon est transféré au 1^{er} janvier 2017 à la communauté de communes « Serein et Armance » issue de la fusion des établissements publics à fiscalité propre du Florentinois et de Seignelay-Briennon.

Article 4 : Le solde d'exécution budgétaire du syndicat mixte de la région de Briennon est transféré à l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre « Serein et Armance » issu de la fusion des établissements publics à fiscalité propre du Florentinois et de Seignelay-Briennon.

Article 5 : L'actif et le passif du syndicat mixte de la région de Briennon est transféré à la nouvelle communauté de communes Serein et Armance issue de la fusion des établissements publics à fiscalité propre du Florentinois et de Seignelay-Briennon au 1^{er} janvier 2017.

Article 6 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux ou hiérarchique. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif dans les deux mois suivants sa notification. Il en est de même en cas de décision explicite de rejet ;
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif (22, rue d'Assas, 21000 Dijon).

Pour le préfet
La sous-préfète, Secrétaire Générale
Françoise FUGIER

**ARRETE N°PREF/DCPP/SRC/2016/0733 des 23 et 26/12/2016
portant dissolution du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Puisaye-Forterre Val
d'Yonne**

Article 1^{er} : Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, composé des communautés de communes de « Coeur de Puisaye, « Forterre Val d'Yonne » et « Portes de Puisaye-Forterre » et de la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye, est dissous au 31 décembre 2016.

Article 2 : L'ensemble des biens, droits et obligations du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne est transféré au nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre et Forterre-Val d'Yonne à l'exception de la commune de Merry-sur-Yonne et de l'extension à la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye et aux communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy.

Article 3 : L'intégralité de l'actif et du passif du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne est transférée au nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre et Forterre-Val d'Yonne à l'exception de la commune de Merry-sur-Yonne et de l'extension à la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye et aux communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy.

Article 4 : L'intégralité du personnel employé par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne est transférée au nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre et Forterre-Val d'Yonne à l'exception de la commune de Merry-sur-Yonne et de l'extension à la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye et aux communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy.

Article 5 : Les résultats de fonctionnement et les résultats d'investissement dûment constatés pour le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, conformément au tableau de consolidation des comptes établi par le comptable public, sont repris par le nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre et Forterre-Val d'Yonne à l'exception de la commune de Merry-sur-Yonne et de

l'extension à la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye et aux communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy.

Article 6 : Le compte de gestion et le compte administratif, au titre de l'année 2016, seront votés par le nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre et Forterre-Val d'Yonne à l'exception de la commune de Merry-sur-Yonne et de l'extension à la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye et aux communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy.

Article 7 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

soit d'un recours gracieux ou hiérarchique. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif dans les deux mois suivants sa notification. Il en est de même en cas de décision explicite de rejet ;
soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif (22, rue d'Assas, 21000 Dijon).

Le Préfet,
Jean-Christophe MORAUD

Le Préfet,
Joël MATHURIN



PREFET DE L'YONNE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES
COLLECTIVITÉS ET DES
POLITIQUES PUBLIQUES

SERVICE DES AIDES
FINANCIÈRES

ARRETE PREF/DCPP/SAF/2016/0735
portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public
« Le Phare »

Le préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, articles 98 et suivants,

VU le décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,

VU le décret n° 2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime applicable aux personnels des groupements d'intérêt public,

VU l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 sus-visé,

VU l'avis préalable à l'approbation de la convention constitutive du GIP « le Phare » du directeur départemental des finances publiques,

ARRETE :

Article 1 :

La convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) « le Phare » est approuvée.

Article 2 :

Le GIP sus nommé a pour objet d'assurer le fonctionnement, l'entretien de l'immeuble et des services qui l'occupent et de garantir, par les investissements appropriés, le maintien en bon état des locaux dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité et de mettre à disposition « des résidents » une plateforme de services : accueil et orientation des publics, mise en commun de ressources logistiques, entretien des locaux.

./...

Article 3 :

Sont membres du GIP « Le Phare » :

- l'État, représenté par le préfet du département de l'Yonne,
- la ville d'Auxerre, représentée par son maire
- la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, représentée par son président,
- l'association Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), représentée par sa présidente,
- l'association Maison de l'Emploi, représentée par son président,
- l'association Mission Locale (MILO), représentée par sa présidente
- l'association COALLIA, représentée par sa directrice départementale,
- l'association Groupements d'Etablissement (GRETA 89), représentée par son président,
- l'association BGE Nièvre Yonne (BGE), représentée par son président.

Article 4 :

Le GIP « Le phare » a fixé son siège : 8 avenue Delacroix-Auxerre (code postal :89000). Il peut être transféré en tout autre lieu par décision de l'assemblée générale.

Article 5 :

Le GIP « Le Phare » est constitué pour une durée de 5 ans, renouvelable expressément.

Article 6 :

Est applicable au GIP « Le Phare » un régime comptable privé.

Article 7 :

Est applicable aux personnels propres au GIP « Le Phare » le régime relevant du code du travail et de la convention collective de l'immobilier.

Article 8 :

Au sein du GIP « Le Phare », dans leurs rapports entre eux, les membres sont tenus aux obligations de celui-ci. Dans leurs rapports avec les tiers, les membres ne sont pas solidaires.

Article 9 :

Le GIP « Le Phare » est constitué sans capital.

Les droits sociaux de ses membres sont répartis comme il suit :

- L'État :	51,00 %
- Maison de l'Emploi :	25,79 %
- Mission Locale.....	11,54 %
- Association COALLIA :	2,34 %
- Association BGE :	2,20 %
- Association Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) :	2,34 %
- GRETA 89 :	5,06 %

Article 10 :

La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne.
En est chargée la secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne.

./...

Article 11 :

La présente décision et la convention constitutive sont mises à la disposition du public sous forme électronique sur le site internet de la Maison de l'Emploi, membre dudit GIP, <http://www.mdeauxerrois.com>

Fait à Auxerre, le

26 DEC. 2016

Le préfet,

Jean-Christophe MORAUD

**LA CONVENTION CONSTITUTIVE
DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
« Le Phare »**

En application de l'article 4 III du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public, extraits de la convention constitutive du GIP « le Phare », accompagnant l'arrêté d'approbation de ladite convention :

- 1°- Article 1 : dénomination
- 2°- Article 2 : objet
- 3°- Identité des membres, de la qualité de leur représentant respectif, et des signataires de ladite convention
- 4°- Article 3 : siège
- 5°- Article 4 : durée
- 6°- Article 15 : tenue des comptes
- 7°- Article 10 : personnels salariés du GIP
- 8°- Article 7 et annexe 2 : droits sociaux et obligations des membres et répartition des voix dans les organes
- 9°- Article 6 : capital

Extraits de la convention constitutive du GIP « Le Phare »

1° - Article 1 : Dénomination

La dénomination du groupement est G.I.P « Le Phare »

2°- Article 2 : Objet

Le groupement d'intérêt public a pour objet :

- d'assurer le fonctionnement, l'entretien de l'immeuble et des services qui l'occupent et de garantir par les investissements appropriés le maintien en bon état des locaux dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilités ?
- de mettre à disposition « des résidents » une plateforme de services : accueil et orientation des publics, mise en commun de ressources logistiques, entretien des locaux.

3°- Identité des membres, de la qualité de leur représentant respectif et signataires de ladite convention

L'Etat, représenté par le Préfet du Département de l'Yonne.

« Les collectivités »

- Ville d'Auxerre représentée par son Maire
- Communauté d'agglomération de l'Auxerrois représentée par son Président

« Les résidents » personnes morale de droit privé

- Association Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) représentée par sa Présidente
- Association Maison de l'Emploi (MDE) représentée par son Président
- Association Mission Locale (MILO) représentée par sa Présidente
- Association COALLIA représentée par sa Directrice départementale
- Association Groupements d'Etablissement (GRETA 89) représentée par son Président
- Association BGE Nièvre Yonne (BGE) représentée par son Président

4°- Article 3 : Siege

Le siège social du groupement G.I.P « Le Phare » est 8 avenue Delacroix, 89000 Auxerre.
Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision du Conseil d'Administration.

5°- Article 4 : Prise d'effet et durée

Les présents statuts prendront effet au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 5 ans renouvelable expressément.

6°- Article 15 : Tenue des comptes

La tenue des comptes du groupement est assurée selon les règles de la comptabilité privée, par un comptable salarié du GIP, et présentée par un cabinet d'expertise comptable pour agrément par le conseil d'administration.

L'exercice commence le 1^{er} janvier et se clôt le 31 décembre de chaque année.

7°-Article 10- Personnel salariés du GIP

Le personnel du GIP relève du code du travail et de la convention collective de l'immobilier (IDCC 1527).

8°- Article 7 : Droits et obligations

Les droits des membres du groupement sont les suivants :

Etat : 51 %

Résidents : 49 % au prorata de la surface occupée au début de chaque exercice.

Ce prorata peut être réexaminé chaque année en fonction des m² occupés.

Soit pour l'année 2017 :

Maison de l'Emploi	25,79 %
Mission Locale	11,54 %
COALLIA	2,34 %
BGE	2,20 %
CIDFF	2,34 %
GRETA	5,06 %

Les collectivités participent à toutes les instances avec voix consultatives.

Dans leurs rapports entre eux, les membres sont tenus aux obligations du groupement, conformément aux clés de répartition retenues dans l'annexe 2 de ladite convention).

Dans leurs rapports avec les tiers, les membres ne sont pas solidaires : ils sont responsables des dettes du groupement à la proportion de la clé de répartition (annexe 2 de ladite convention)

ANNEXE 2

Surfaces utilisées en m ²	Maison de l'Emploi	Mission Locale	CIDFF	COALLIA	BGE	GRETA
	251,62	112,60	20,40	22,90	21,35	49,45

9°- Article 6 : Capital

Le groupement est constitué sans capital.